



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Stratégie de coopération suisse au Tchad 2013 – 2016



Liste d'abréviation

ADRB	Association pour le développement régional du Batha
AENF	Alphabétisation et éducation non formelle
AIDER	Association d'appui aux initiatives de développement rural du Bahr El Gazal
AME	Association des mères d'élèves
APDI	Association pour la promotion du développement intégral
APE	Association des parents d'élèves
APENF	Association pour la promotion de l'éducation non formelle
APIDEL	Association pour la promotion des initiatives de développement local
AT	Accoucheuse traditionnelle
BAPE	Bureau d'appui à l'agriculture et à la protection de l'environnement
CDMT	Cadre de dépense à moyen terme
CEPET	Certificat d'études primaires et élémentaires du Tchad
CM	Cours moyen
CNC	Centre national de curricula
COGES	Comité de gestion
CORAF	Centre ouest africain pour la recherche et le développement agricole
COSAN	Comité de santé
CP	Cours préparatoire
CPN	Consultation prénatale
CPTF	Comité des partenaires techniques et financiers
CR	Coopération régionale
CS	Centre de santé
CSAPR	Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation nationale au Tchad
DAO	Document d'appel d'offres
DEDA	Développement et éducation des adultes
DSIS	Direction du système d'information sanitaire
DTC	Diphthérie tétanos coqueluche
DTS	Dépense totale de santé
E+FP	Éducation et formation professionnelle
ENI	Ecole Normale d'Instituteurs
HCDH	Haut commissariat aux droits de l'homme
ITRAD	Institut tchadien de recherches agronomiques pour le développement
MCD	Médecin chef de district
MEPEC	Ministère de l'enseignement primaire et de l'éducation civique
MICS	Enquête à indicateurs multiples
MSP	Ministère de la santé publique
ONASA	Office national de sécurité alimentaire
ONDR	Office national de développement rural
OSC	Organisation de la société civile
P4H	Providing for health
PAN/EPT	Plan d'action national de l'éducation pour tous
PARPIA	Projet d'appui à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire
PDDEA	Plan décennal de développement de l'éducation et de l'alphabétisation
PDL	Plan de développement local
PDR Wadi Fira	Programme de développement rural du Wadi Fira
PdT	Pédagogie du texte
PEV	Programme élargi de vaccination
PME	Partenariat Mondial pour l'Education
PNDS	Plan national de développement sanitaire
PNS	Politique nationale de santé
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PRDS	Plan régional de développement sanitaire
PTF	Partenaires techniques et financiers
RMA	Rapport mensuel d'activités
SIPEA	Stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation
VAT	Vaccin antitétanique

Table des matières

Liste d'abréviation	2
Résumé	5
1. Contexte	7
1.1 Situation politique	7
1.2 Développement économique et social	8
1.3 Situation humanitaire	9
1.4 Scenarios d'évolution à moyen terme	9
2. Objectifs de politique extérieure de la Suisse	10
2.1 Relations politiques et économiques	10
2.2 Mission et positionnement de la Suisse	11
2.3 Contributions d'autres donateurs	11
3. Résultats obtenus de 2004 à 2012 et leçons apprises	12
3.1 La stratégie 2004 – 2012	12
3.2 Principaux résultats obtenus	12
3.3 Ressources utilisées pour 2004 – 2012 (millions de CHF)	13
3.4 Leçons apprises	13
4. Implications pour la nouvelle stratégie 2013–2016	14
5. Priorités, objectifs et hypothèses d'effet	15
5.1 Finalité stratégique	15
5.2 Objectifs stratégiques et résultats par domaine	16
5.3 Concentration géographique	17
5.4 Planification financière (en millions de CHF)	17
6. Gestion de la mise en œuvre	18
6.1 Partenaires et alliances, gestion du portefeuille	18
6.2 Principes d'action	18
6.3 Ressources humaines	18
7. Pilotage stratégique	19
7.1 Suivi & évaluation	19
7.2 Apprentissage, gestion du savoir	19
7.3 Gestion des risques	19
Annexes	21
Annexe 1: Structure de la stratégie de coopération Tchad 2013 – 2016	21
Annexe 3: Cadre de résultats stratégiques 2013 – 2016	26
Annexe 4: Système de Monitoring	32
Annexe 5: Gestion des risques	33
Annexe 6: Programme de politique de paix de la Suisse au Tchad (DSH)	35
Annexe 7: Planification des engagements	36
Annexe 8: Carte du Tchad	37
Annexe 9: Exploitation et Revenus pétroliers	38

Coopération Suisse
Direction du Développement et de la Coopération DDC

Stratégie de coopération Tchad
2013 – 2016

Approuvée en mars 2013



Martin Dahinden
Directeur de la DDC

Résumé



La coopération avec le Tchad a débuté en 1964 par le soutien de missionnaires suisses au sud du pays. Elle s'est ensuite élargie aux domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'aide humanitaire. A partir de 2011, les activités de promotion de la paix se sont intensifiées (Division Sécurité Humaine du DFAE).

Arrivé au pouvoir par un coup d'état en 1990, l'actuel Président Idriss Deby Itno a vu son hégémonie régulièrement contestée par des rébellions armées. Si celles-ci ont perdu en intensité ces dernières années, contribuant à l'amélioration de la sécurité au Tchad, le pays reste suspendu au devenir de son leader et demeure vulnérable aux troubles pouvant survenir dans la région. Les performances du Tchad en matière de gouvernance sont mauvaises (classé 50e sur 51 pays africains par le Mo Ibrahim Index) et n'ont pas progressé au cours des cinq dernières années.

Exportateur de pétrole, le Tchad peut compter sur de très importants revenus pétroliers, estimés à USD 8.4 milliards depuis le début de l'exploitation en 2003. Dix ans après, on constate que ces revenus pétroliers n'ont que peu contribué à l'amélioration des conditions de vie de la population. Avec un indice de développement humain de 0.328, le Tchad reste un des pays les plus pauvres du monde (183e sur 187, PNUD, 2011). Le secteur agricole, qui occupe 82% de la population active, est le plus à même de produire de la valeur ajoutée dans l'économie nationale, sous réserve d'une modernisation et d'une intensification des productions agricoles, pastorales et halieutiques. L'accès des populations à des soins et à une éducation de qualité est limité, alors que la croissance démographique très élevée (3.5% par an) entraîne une demande de services accrue. Le pays souffre d'une fragilité récurrente aux changements climatiques, qui ont des impacts importants sur les écosystèmes, les activités socioéconomiques et la sécurité alimentaire.

Les autorités tchadiennes manquent de capacités et d'ownership en matière de développement. Elles peinent à définir et mettre en œuvre les grandes orientations stratégiques nationales et sectorielles. Le Tchad bénéficie d'une aide au développement deux à trois fois moins importantes que d'autres pays sahéliens (USD 17 par habitant par an) et le nombre de partenaires bilatéraux y est très réduit (France, USA, UE). Le programme 2004 – 2009 de la coopération suisse, prolongé jusqu'en 2012, s'est concentré sur trois domaines d'activités: l'économie rurale, l'éducation et la santé de base. De bons résultats ont été obtenus au niveau local et la DDC a développé un réseau de contacts et une connaissance fine des contextes, qui sont aujourd'hui des avantages comparatifs précieux. Par contre la DDC a peu contribué au renforcement institutionnel des services publics et a peu collaboré avec les autres partenaires au développement. Les résultats n'ont pas été suffisamment documentés et valorisés, et la dispersion sur douze régions a limité l'influence des programmes sur les systèmes régionaux.

Pour la période 2013 – 2016, les articulations et collaborations entre la Coopération régionale, la Politique de paix (DSH) et l'Aide Humanitaire seront renforcées. La Suisse accentuera ses efforts pour agir sur les causes de la fragilité au Tchad, en accentuant sa coordination avec les autres partenaires au développement. Son hypothèse générale de changement est que l'insécurité sociale et économique se réduit dans les régions d'intervention prioritaires de la Suisse au Tchad et les citoyens regagnent confiance dans l'Etat, grâce à l'établissement de systèmes de santé, d'éducation et de production performants, au service des usagers. L'augmentation des productions agricoles et pastorales et une meilleure prévention et gestion des crises renforcent les capacités de résilience des populations. La légitimité et la responsabilité de l'Etat sont renforcées par des actions dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme et de la consolidation de la paix, éléments clé de la fragilité au Tchad.

Là où c'est possible, la Suisse saisira les opportunités pouvant se présenter de renforcer les capacités des services de l'Etat (« state building »). Elle développera des alliances avec d'autres partenaires au développement, bilatéraux ou multilatéraux, pour obtenir des « effets levier » et gagner en influence. Un nouveau portefeuille de projets sera développé, privilégiant une approche de soutien aux systèmes, agissant à différents niveaux (local, régional, national) et avec plusieurs catégories d'acteurs. Le processus d'autonomisation des ONG issues des programmes de la DDC amorcé en 2010 devra être achevé d'ici 2016. La Coopération régionale concentrera ses interventions dans six régions situées dans la zone sahélo-saharienne (nord) et la zone soudanienne (sud), pour une population de 3.2 millions d'habitants. Le budget augmentera progressivement pour atteindre CHF 23 millions par an d'ici 2016 : CHF 19 millions pour la coopération régionale, CHF 3.5 millions pour l'aide humanitaire et CHF 0.5 millions pour la politique de paix.



1. Contexte

Situé au centre du continent africain, le Tchad est un vaste pays continental d'une superficie de 1'284'000 km², pour une population estimée en 2010 à 11.2 millions d'habitants. Il comprend trois zones climatiques distinctes, avec chacune un potentiel agro-climatique propre : la zone saharienne (moins de 150 mm de pluies par an, 50% du territoire), la zone sahélienne (150 à 600 mm/an) et la zone soudanienne au sud (600 à 1200 mm/an). Le réseau routier est rudimentaire et de vastes parties du pays sont inaccessibles en saison des pluies.

1.1 Situation politique

Malgré un retour à la paix civile ces dernières années, le Tchad demeure un Etat fragile, à la gouvernance défaillante. Au pouvoir depuis 22 ans, le Président Idriss Deby Itno est à la tête d'un système politique fortement centralisé, qui ne parvient pas à assumer les fonctions de base essentielles au développement, à la sécurité et au respect des droits humains.

L'histoire du Tchad depuis l'indépendance est marquée par un cycle de guerres et de paix précaires, dont le point culminant fut la guerre civile de 1979 – 1982, puis le régime autoritaire et répressif d'Hisène Habré entre 1982 et 1990. Arrivé lui-même au pouvoir par un coup d'état en 1990, le Président Idriss Deby Itno a vu son hégémonie régulièrement contestée par des rébellions armées. Il a su se maintenir à la tête de l'Etat grâce à un système de pouvoir autoritaire, appuyé par des forces de sécurité aux capacités régulièrement renforcées. Grâce aux revenus pétroliers, l'armée tchadienne est aujourd'hui l'une des mieux équipées d'Afrique sub-saharienne.

Si les tensions liées aux mouvements de rébellion se sont apaisées ces dernières années, notamment suite à la conclusion d'un accord de sécurité avec le Soudan en janvier 2010, le pays reste suspendu au devenir de son leader. Il demeure vulnérable aux

troubles pouvant survenir dans la région¹, comme l'a montré la récente crise malienne, qui a nécessité un fort engagement politique et militaire du Tchad dans le cadre d'une réponse régionale et internationale au conflit. Les causes à l'origine de ce conflit ne sont cependant pas résolues et continueront de peser sur la sécurité et le développement de la région. Avec la mise en œuvre d'un programme régional de promotion de la paix au Mali, Niger et Tchad ainsi que la poursuite de ses programmes de développement dans ces trois pays, la Suisse apporte des réponses appropriées et pertinentes. Une réduction de la présence militaire française, ou une remise en question des accords avec le Soudan, pourraient avoir un effet déstabilisateur important. Le Tchad reste donc un Etat fragile, devant combiner de très fortes pressions déstabilisatrices (menaces régionales et internes) avec de faibles capacités de réponse.² Les performances du Tchad en matière de gouvernance restent très mauvaises et n'ont pas progressé au cours des cinq dernières années.³

L'établissement d'un Etat de droit au Tchad est essentiel, mais extrêmement difficile. La gestion des finances publiques ne répond pas aux standards reconnus par le FMI. Les espaces de dialogue et d'expression pour des visions ou projets politiques pluriels et une participation des citoyens à la définition des orientations de développement, restent très limités. L'Assemblée nationale, dominée par le parti majoritaire, se contente de valider les orientations présidentielles et joue peu son rôle de contrôle de l'exécutif. Le pays est marqué par une impunité et une corruption importantes, alors que la justice est sous influence de l'exécutif. La situation des droits de l'homme s'améliore, mais des violations graves

1 Conflits internes en Libye ; Boko Haram au Nigéria ; AQMI au Nord Mali / Nord Niger ; conflits au Darfour, Soudan / Sud Soudan, Centrafrique (coalition Séléka, LRA).

2 Le « Failed States Index 2011 » de l'ONG Fund for Peace classe le Tchad 176e sur 177 pays, avec un index de 110.3 sur 120.

3 Classé 50e sur 51 pays africains, Mo Ibrahim Index sur la gouvernance en Afrique 2011.



persistent, notamment en matière d'équité hommes – femmes, de protection des défenseurs des droits humains, de liberté des médias et de disparitions forcées d'opposants politiques (2008).

La signature le 13 août 2007 d'un accord politique par l'ensemble des partis politiques tchadiens, sous l'égide de l'Union Européenne, en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad, a représenté un espoir d'ouverture démocratique. Un bilan après cinq ans montre que la mise en œuvre n'a pas été à la hauteur des espoirs suscités : le dialogue politique entre acteurs tchadiens reste difficile et seule la réforme du système électoral a été réalisée. L'élection en janvier 2012 de 42 conseils urbains représente une première étape du processus de décentralisation. Inscrite dans la constitution, cette réforme représente un enjeu central pour le développement. Son extension au milieu rural est incertaine. Son extension au milieu rural est incertaine.

1.2 Développement économique et social

Avec un indice de développement humain de 0.328, le Tchad est un des pays les plus pauvres du monde (183ème sur 187, PNUD, 2011). L'enquête ECOSIT 3 de 2011 évalue le taux de pauvreté national à 46.7%⁴, contre 55% en 2003, avec 52,5% des populations touchées par la pauvreté en milieu rural et 20.9% en milieu urbain. Entre 2011 et 2012, le taux de croissance du PIB est passé de 0.5% à 5.4% et en 2013, il devrait se situer à 7.7%. Le Tchad est 184ème sur 185 pays au classement Doing Business. Les cadres stratégiques et institutionnels indispensables à l'organisation et l'orientation du développement sont insuffisants au Tchad. Les autorités tchadiennes manquent d'ownership et peinent à définir les grandes orientations du développement national. Le Plan National de Développement (PND) 2013 - 2015 vient d'être adopté mais les politiques

et stratégies sectorielles manquent de clarté, sont insuffisamment adaptées au contexte tchadien et sont peu mises en œuvre.

Le secteur agricole occupe 82% de la population active. Il est le plus à même de produire de la valeur ajoutée dans l'économie nationale et présente un grand potentiel de développement, au sein d'économies régionales : élevage de dromadaires et petits ruminants, horticulture (dattes), sel en zone saharienne ; élevage bovin, céréales de décrue, maraîchage et gomme arabique en zone sahélienne ; cultures pluviales (sorgho, mil et arachides), céréales de décrue, coton en zone soudanienne. Le secteur est confronté à une altération des conditions de production (aridité croissante, dégradation du couvert végétal, pression sur les terres, érosion et perte de fertilité des sols) et reste fortement tributaire de pluies aléatoires. L'agriculture, l'élevage et la pêche sont de type traditionnel, peu productifs et utilisent des moyens techniques rudimentaires. Ils doivent être modernisés, au bénéfice des exploitations familiales qui en constituent le fondement.

L'accès à des soins et à une éducation de qualité est globalement limité, phénomène encore accentué par la croissance démographique très élevée (3.5% par an⁵). Des progrès ont été enregistrés depuis dix ans en matière de scolarisation primaire⁶, mais le système éducatif tchadien reste de faible qualité et peu efficace. Seulement un tiers des enfants finissent le cycle primaire (28% des filles, 47% des garçons) et les acquis scolaires sont globalement très insuffisants. Le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et +) a augmenté entre 2003 et 2009, passant de 67% à 78%, ce taux étant encore plus élevé pour les femmes (86%)⁷. La situation sanitaire est

4 Calculé sur les besoins nutritionnels de 2400 kcal/jour/personne, soit 660 FCFA/jour (1.32 USD/jour).

5 Soit un doublement de la population en 2030 (22 millions d'habitants, dont 68% de moins de 25 ans et 78% rurale).

6 Taux brut de scolarisation de 68% en 2000 à 94% en 2010.

7 Données issues du diagnostic du secteur de l'éducation au Tchad, 2012.

précaire, avec des niveaux de mortalité maternelle (1'200/100'000) et infanto-juvénile (180/1000) alarmants. Le système sanitaire est peu fréquenté et peu développé, insuffisamment capable d'offrir des soins réguliers et de qualité. Les principales causes de morbidité sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës et les diarrhées.

La femme tchadienne joue un important rôle dans le développement socioéconomique du pays. Elle intervient dans les secteurs clés de la production alimentaire : production, transformation et commercialisation des produits agricoles, laitiers, artisanaux et halieutiques. Elle assure, en milieu rural, la grande part de l'approvisionnement du foyer en eau et en bois de chauffe. Malgré cet important rôle économique, très peu d'attention est accordée à la dimension genre dans l'élaboration des politiques nationales et les inégalités de genre restent très importantes au Tchad. Le statut social de la femme est considéré comme inférieur et la place et le rôle des femmes dans les processus de décision restent marginaux.

Il faut également souligner la fragilité récurrente du pays aux changements climatiques. Ces derniers se manifestent par une modification du régime pluviométrique, ainsi que des vents et des températures extrêmes qui ont des impacts importants sur les écosystèmes, les activités socioéconomiques et la sécurité alimentaire. La fréquence des crises alimentaires s'accroît, et une proportion accrue des ménages est en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère (41.6% des ménages en 2012). Des réponses humanitaires massives et très coûteuses sont alors nécessaires⁸. Le défi du changement climatique est encore accru par la forte croissance démographique et la faiblesse générale des ressources humaines au Tchad.

Le Tchad peut compter depuis plusieurs années sur de très importants revenus pétroliers, estimés à USD 8.4 milliards depuis le début de l'exploitation, USD 2.1 milliards en 2011. Compte tenu de l'opacité du système de gestion de ces revenus et de mécanismes de contrôle largement inopérants, l'effet sur la réduction de la pauvreté a été très faible jusqu'ici. Le système clientéliste prévalant au Tchad a été renforcé et les dépenses publiques se sont accrues de manière non soutenable. Le pétrole représente - aux côtés de l'agriculture et de l'élevage - un formidable potentiel de développement pour le Tchad. Il ne pourra être réalisé qu'avec l'établissement d'une meilleure gouvernance pétrolière et une réforme de la gestion des finances publiques. (cf. Annexe 9).

1.3 Situation humanitaire

Les troubles et conflits dans la région ont d'importants

conséquences sur le plan humanitaire. Le Tchad accueille un nombre de réfugiés et déplacés internes parmi les plus élevés d'Afrique⁹. Les conséquences sur l'environnement des régions d'accueil sont importantes et la concurrence avec les communautés hôtes pour l'accès aux ressources naturelles est porteuse de conflits. Comme vu plus haut, les niveaux très élevés d'insécurité alimentaire, avec des déficits quasi structurels, constituent un des principaux défis pour l'aide d'urgence au Tchad.

1.4 Scenarios d'évolution à moyen terme

Partant de la situation actuelle du pays, trois scénarios d'évolution à moyen terme (quatre ans) ont été développés. La stratégie 2013 – 2016 est construite sur le scénario le plus probable et peut être adaptée à l'évolution du contexte (cf. annexe 5 « Gestion des risques »).

Le statu quo est le scénario considéré comme le plus probable. Il se caractérise par la continuité du régime actuel et des institutions, dans un contexte national et régional toujours très fragile. Compte tenu de l'organisation actuelle du pouvoir, la disparition soudaine du Chef de l'Etat, ou une nouvelle montée en puissance des rébellions, conduirait à une crise majeure. Sa probabilité est considérée comme faible à moyen terme. La réalisation de réformes substantielles de la gouvernance et l'ouverture à un dialogue politique significatif constituerait un scénario de changement positif. La probabilité d'une telle évolution idéale est considérée comme très faible à moyen terme.

⁹ 288'000 réfugiés du Soudan et 58'000 de Centrafrique, sans perspective de retour rapide, 90'000 déplacés internes, plus de 100'000 tchadiens de retour de Libye.

⁸ Appel humanitaire de USD 400 millions en 2012.

2. Objectifs de politique extérieure de la Suisse

2.1 Relations politiques et économiques

La coopération au développement (depuis 1965) et l'aide humanitaire, constituent l'essentiel des relations entre la Suisse et le Tchad. Les relations politiques et économiques entre les deux pays sont très limitées. Depuis 2011, la Suisse a renforcé ses activités de politique de paix et de gouvernance au Tchad et dans la sous-région (Conseiller en sécurité humaine au Buco N'Djamena). Les relations bilatérales Suisse - Tchad se sont assombries en 2008, suite à l'utilisation d'un avion Pilatus PC-9 par les forces armées tchadiennes considérée comme abusive par les autorités suisses. Les sanctions adoptées par la Suisse en avril 2008¹⁰ furent ensuite levées en juin 2010. Depuis lors les relations sont à nouveau excellentes.

10 Restrictions sur les visas, non soutien aux candidatures tchadiennes, suspension de la coopération directe avec l'Etat.

Le Bureau de la coopération suisse à N'Djamena fait office d'agence consulaire pour les 73 ressortissants suisses inscrits auprès de l'Ambassade de Suisse à Abuja (2012). En 2010, 94 Tchadiens résidaient en Suisse et en 2012 on comptait 25 demandeurs d'asile d'origine tchadienne en Suisse. Les échanges commerciaux entre la Suisse et le Tchad sont très réduits. La Suisse n'importe pratiquement rien du Tchad et exporte pour environ CHF 2 millions par année vers ce pays¹¹. Mis à part l'investissement de USD 330 millions réalisé en 2012 par la multinationale suisse Glencore dans un projet d'exploitation pétrolière au sud du pays, il n'existe pas d'investissements directs privés suisses au Tchad et réciproquement tchadiens en Suisse.

ONG suisses

Swissaid est présente au Tchad depuis la fin des années 60'. Elle focalise son action sur le soutien aux organisations locales, avec comme axes prioritaires la souveraineté alimentaire et la gouvernance & citoyenneté. Elle a développé une expertise reconnue dans le soutien à la société civile tchadienne, notamment pour l'amélioration de la gouvernance des ressources pétrolières. Présente au Tchad depuis 1973, Caritas Suisse était traditionnellement partenaire de l'Eglise Catholique au sud du pays. Depuis 2005 elle a élargi ses partenariats, tout en se focalisant sur les thèmes micro finance, activités génératrices de revenu, prévention des conflits & promotion de la paix. Dans le domaine humanitaire, MSF Suisse mène plusieurs actions d'urgence au Tchad dans les domaines de la santé (santé maternelle, vaccination) et de la nutrition. L'ONG Medair envisage de développer ses activités au Tchad. Il existe des potentiels importants de complémentarités et synergies entre la DDC et ces organisations.

11 Textiles, lait en poudre, produits pharmaceutiques et chimiques, machines-outils.



2.2 Mission et positionnement de la Suisse

L'objectif principal de la politique extérieure suisse au Tchad est de répondre aux besoins prépondérants de la population par la coopération au développement, dans un contexte d'extrême pauvreté, où les perspectives d'atteindre les OMD en 2015 sont faibles. De façon plus large et à plus long terme, la Suisse souhaite contribuer à la stabilisation du pays et de la région. Son hypothèse générale de changement est que **l'insécurité sociale et économique se réduit dans les régions d'intervention prioritaires de la Suisse au Tchad et les citoyens regagnent confiance dans l'Etat, grâce à l'établissement de systèmes de santé, d'éducation et de production performants, au service des usagers. L'augmentation des productions agricoles et pastorales et une meilleure prévention et gestion des crises renforcent les capacités de résilience des populations. La légitimité et la responsabilité de l'Etat sont renforcées par des actions dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme et de la consolidation de la paix, éléments clé de la fragilité au Tchad.**

La Suisse dispose au Tchad d'une position avantageuse pour participer à l'effort international de coopération : nombre restreint de donateurs (chacun a plus d'influence), neutralité, expertise, reconnaissance par les autorités et la population du travail réalisé et des résultats obtenus, engagement de très long terme et connaissance approfondie du contexte de développement. Cela lui permet de s'engager aux côtés des plus pauvres et d'agir de manière ciblée pour une amélioration des systèmes de gouvernance.

La coopération suisse maintient son fort ancrage local et développe son dialogue politique dans ses secteurs d'intervention prioritaires au Tchad. Au côté des autres partenaires au développement impliqués dans la problématique, la Suisse plaide pour une gestion plus transparente des ressources pétrolières et pour leur allocation en faveur du développement. Elle s'efforce de sensibiliser à leur responsabilité sociale les entreprises suisses investissant dans le secteur pétrolier tchadien, et de les inciter à œuvrer en faveur du développement. Elle soutient les initiatives allant dans ce sens¹². Les articulations et collaborations avec la Politique de paix (Division Sécurité Humaine, DSH) et l'Aide Humanitaire (AH) sont consolidées afin d'intervenir à la fois sur les causes des conflits et sur leurs conséquences humanitaires. Le programme visera une articulation plus systématique avec les programmes globaux dans les thèmes globaux de la DDC.



2.3 Contributions d'autres donateurs

Le Tchad est peu aidé par rapport à d'autres pays sahéliens comparables. Il bénéficie d'une aide au développement deux à trois fois moins importante par habitant (USD 200 millions/an en moyenne, soit environ 17 USD/an/habitant). Le nombre de bailleurs bilatéraux y est très faible, ce qui permet à la Suisse d'occuper une place privilégiée et d'être le 4ème donateur bilatéral¹³. Au plan multilatéral, le PAM est le premier partenaire du Tchad, suivi de l'Union Européenne, de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale¹⁴.

La Suisse participe à la dynamique de coordination de l'aide qui se met progressivement en place au Tchad. Du côté tchadien, un travail important reste notamment à fournir d'abord pour traduire le Plan National de Développement (PND) 2013 – 2015, aux priorités encore floues, en politiques et stratégies sectorielles claires, adaptées au contexte tchadien et réellement portées et mises en œuvre par les autorités tchadiennes, dont l'ownership doit être significativement renforcé. Des dynamiques sont naissantes dans les secteurs de l'éducation et de la santé (pré-accords de partenariat signés récemment avec les ministères concernés, délégations déconcentrées établies progressivement dans les régions), mais beaucoup reste à faire pour organiser les différents secteurs, tant au niveau central que déconcentré. Les partenaires au développement - dont la Suisse - s'engagent à soutenir le renforcement des capacités nationales dans ce domaine.

Le Tchad représente les pays africains dans la structure effectuant le suivi post-Busan (Steering Committee of Global Partnership for effective Development Cooperation) et il s'est engagé dans le New Deal pour les pays fragiles. Les initiatives pour l'élaboration d'un « compact » transitionnel focalisé sur les causes profondes de la fragilité sont difficiles à concrétiser du fait du manque d'engagement politique des autorités tchadiennes.

¹³ Avec des dépenses de € 36 Mio sur la période 2008-2011, après les Etats-Unis (€ 237 Mio dont 86 % humanitaire/sécurité alimentaire), la France (€ 84 Mio) et l'Allemagne (€ 45 Mio).

¹⁴ PAM : € 407 Mio pour 2008-2011, aide humanitaire ; UE : € 168 Mio pour 2009-2011, hors aide humanitaire ; BAD : € 110 Mio pour 2008-2011 ; BM : € 51 Mio pour 2008-2011.

¹² Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), campagne « Publiez ce que vous payez (PCQVP) ».

3. Résultats obtenus de 2004 à 2012 et leçons apprises

3.1 La stratégie 2004 – 2012

La coopération suisse est présente au Tchad depuis les années 70. La répétition de graves crises politiques (2006, 2008) ainsi que les incertitudes sur la poursuite de la coopération de la Suisse avec le Tchad, ont abouti à la prolongation de la durée de validité du programme par pays (PPP) 2004 – 2009 jusqu'en 2012. Le programme 2004 – 2012 s'est concentré sur trois domaines d'activités considérés comme déterminants pour les populations : le développement de l'économie rurale (maîtrise de la production, transformation et commercialisation, pistes) ; le soutien à une éducation des enfants et des adultes adaptée aux contextes et besoins des communautés (écoles communautaires, alphabétisation en langues nationales) ; la santé de base (districts sanitaires, santé préventive, connaissances traditionnelles).

Jusqu'à fin 2009, le programme était principalement géré en exécution directe par la coopération suisse (150 employés) sous forme de sept Programmes de Développement Régional (PDR). Ces programmes étaient mis en œuvre dans une approche intégrée et d'appui à l'autopromotion des acteurs à la base. Ils touchaient 12 régions dans les trois zones agro climatiques du pays. A partir de 2010, les équipes de ces programmes se sont transformées en sept ONG locales et deux bureaux d'études, dans le cadre d'un processus d'autonomisation soutenu institutionnellement et financièrement par la DDC.

3.2 Principaux résultats obtenus

Au travers de ses PDR, la DDC a obtenu des résultats significatifs au niveau local. Quelques 8'000 familles ont accru et diversifié de manière durable leurs productions agricoles, améliorant leur sécurité alimentaire et disposant de revenus complémentaires pour les dépenses de santé et d'éducation. La fréquentation des centres de santé s'est accrue de quelques 50% dans les zones d'interventions de la DDC et la qualité des soins s'est améliorée, avec un effet sensible sur la santé de la mère et de l'enfant. Quelques 60'000 élèves, dont 50% de filles, ont pu être scolarisés dans 440 écoles communautaires situées dans

des zones reculées et sans offre scolaire jusqu'ici. Quelques 1'800 adultes ont été alphabétisés, et la qualité des processus éducatifs a été améliorée grâce à l'introduction de l'enseignement en langues nationales. La réhabilitation de plus de 1'000 km de pistes rurales et la construction de 40 aménagements hydrauliques (seuils d'épandage et seuils-radiers) ont permis de désenclaver les régions du nord-est du pays et d'y accroître la production agricole. La DDC a également joué un rôle pionnier dans l'introduction et la diffusion de nouvelles espèces végétales utiles pour la protection des cultures, la lutte contre l'ensablement des oasis et la sécurité alimentaire.¹⁵

La période 2004 – 2012 a été marquée par une crise humanitaire prolongée, occasionnée par des conflits régionaux (Darfour, Libye), des troubles internes (attaques de la rébellion sur N'Djamena en 2006 et 2008), des crises alimentaires et des épidémies nécessitant des réponses d'urgence. Les appuis de l'aide humanitaire suisse¹⁶ ont permis d'assurer un accès à l'eau et à l'énergie domestique à 288'000 réfugiés à l'est du Tchad, de contribuer à la prévention et à la réduction des épidémies, ainsi qu'à la prise en charge des ménages en situation d'insécurité alimentaire grave.

La Suisse a participé activement à la préparation des accords politiques du 13 août 2007 et depuis 2011, les actions de la Division Sécurité Humaine se sont intensifiées autour de 4 axes prioritaires : renforcement du dialogue entre acteurs politiques et société civile, soutien à un travail de traitement du passé,

15 Acacias Sénégal pour la protection, tamarix pour la lutte contre l'ensablement des oasis (Ennedi), diverses cultures maraichères pour la sécurité alimentaire, pois d'angole (cajanus) pour son triple rôle de brise vent, de fourrage pour les animaux et d'aliment pour les hommes.

16 Soutien au UNHCR (11.77 millions CHF, secondment) et CICR (4.75 millions CHF) pour la protection des civils (réfugiés du Darfour, déplacés internes, retournees de Libye) et la gestion de leur impact sur l'environnement ; au PAM (10.8 millions CHF et secondment) pour l'aide alimentaire ; à MSF-CH (1.24 millions CHF) pour la lutte contre les épidémies (choléra, méningite, etc.).

renforcement des capacités des autorités en matière de droits de l'homme, promotion d'un dialogue intercommunautaire, interreligieux et intergénérationnel. Un important travail de « confidence building » a été réalisé, tant du côté de l'exécutif et du législatif tchadien que de la société civile, et la Suisse a pu contribuer au renforcement du dialogue politique au Tchad, ainsi qu'à la définition d'un agenda positif en faveur de la prévention des conflits.

3.3 Ressources utilisées pour 2004 – 2012¹⁷ (millions de CHF)

Annual Budget in mln. CHF	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2004 - 2012
Direction du développement et de la coopération (DDC)	16.80	15.50	14.70	16.38	15.55	16.39	14.46	11.39	14.61	135.78
Aide humanitaire	3.90	3.20	3.60	4.70	5.40	3.60	3.60	2.10	2.50	32.60
Coopération au développement	11.30	11.00	9.90	10.28	9.05	11.69	9.36	7.79	10.61	90.98
Contributions aux ONG	1.60	1.30	1.20	1.40	1.10	1.10	1.50	1.50	1.50	12.20
Division Sécurité Humaine (DSH)	-	-	-	-	-	0.10	0.04	0.11	0.39	0.64
Total	16.80	15.50	14.70	16.38	15.55	16.49	14.50	11.50	15.00	136.42

3.4 Leçons apprises

Du fait de sa modalité d'intervention au plus près des communautés rurales, la DDC a pu répondre aux attentes spécifiques des acteurs à la base et s'assurer d'une bonne appropriation des réalisations. Ce fort ancrage dans le terrain lui a permis de développer une connaissance fine des contextes et un bon réseau de contacts, qui constituent aujourd'hui des avantages comparatifs précieux pour la DDC. Cela lui a aussi permis de poursuivre ses programmes, même au plus fort des conflits passés.

A contrario, la DDC s'est montrée timide dans sa collaboration avec l'Etat, surtout au niveau central. Considérant que « les problèmes structurels du secteur public au Tchad ôtent aux services publics des perspectives raisonnables d'efficacité et de viabilité »¹⁸, elle a peu contribué au renforcement institutionnel des services publics, faisant des acteurs à la base et des structures d'appui non étatiques ses partenaires privilégiés. La coopération suisse a également peu collaboré avec les autres partenaires au développement.

Les systèmes de monitoring des programmes de la DDC n'ont pas permis de suffisamment documenter les résultats atteints et de rendre compte de l'ampleur des effets d'entraînement et de diffusion des innovations introduites. Les expériences de terrain très pertinentes et novatrices menées par la DDC n'ont pas été capitalisées et n'ont pas été suffisamment valorisées au niveau national.

Le développement de programmes dans douze régions a apporté à la DDC et à ses partenaires une grande richesse de connaissances et d'expériences, mais a limité le volume des investissements réalisés dans chaque zone. L'absence d'une masse critique suffisante a réduit l'effet de rayonnement des programmes et limité leur influence sur les dynamiques des systèmes régionaux.

L'intégration dans l'équipe du Buco N'Djamena d'un conseiller en sécurité humaine avec un cahier des charges mixte représente une expérience très positive. Elle renforce la complémentarité des instruments suisses de politique étrangère pour aborder les questions de fragilité au Tchad.

Le soutien à la réduction durable des effets des populations réfugiées à l'est du Tchad sur l'environnement et les conflits a été une bonne expérience de l'aide humanitaire suisse, d'ores et déjà reprise par la coopération au développement dans ses programmes.

Il faut toutefois rester vigilant sur l'action humanitaire au Tchad. Le bilan Tchad 2011 de mise en œuvre des principes de l'OCDE pour les interventions dans des contextes fragiles a relevé un risque de nuisances de l'aide humanitaire au Tchad¹⁹. Les participants ont recommandé la définition de modalités concrètes de transition de l'aide humanitaire vers le développement, l'amélioration du diagnostic des causes structurelles des crises et conflits et le renforcement des systèmes d'alerte précoce au Tchad.

¹⁷ Programme par Pays 2004 – 2009 prolongé jusqu'en 2012.

¹⁸ Programme par Pays 2004 – 2009, 7.8. Bilan de l'application des nouvelles orientations depuis 1993.

¹⁹ Inflation ; dégradation de l'environnement ; érosion du rôle de l'Etat et dépendance à l'aide d'urgence.

4. Implications pour la nouvelle stratégie 2013–2016

La mise en œuvre coordonnée et souple des trois instruments de la politique extérieure de la Suisse (DSH, CR, AH) devrait permettre de répondre, avec des moyens adaptés, aux différentes situations qui peuvent se présenter au Tchad d'ici 2016, tout en renforçant les complémentarités des programmes soutenus par la Suisse. La collaboration avec la DSH se poursuivra pour la réalisation régulière d'analyses approfondies du contexte (Monthly Mail, MERV), permettant d'effectuer un pilotage du programme basé sur un suivi systématique des évolutions de la fragilité au Tchad.

Afin d'intervenir sur les causes de la fragilité et d'assurer la pérennité des actions, il conviendra de soutenir le « State Building » : l'établissement de systèmes de santé, d'éducation et de production performants, au service des usagers, permettant de rétablir la confiance des citoyens dans l'Etat et de

réduire l'instabilité sociale et économique. Il s'agira de travailler non plus seulement avec les ONG et les communautés, mais aussi, dans la mesure du possible, avec l'Etat et ses démembrés. (cf. Annexe 2, Théorie de changement). Un nouveau portefeuille de projets d'orientation thématique / sectorielle sera établi, qui privilégiera une approche de soutien aux systèmes, agissant à différents niveaux (local, régional, national) et avec plusieurs catégories d'acteurs, tout en tenant compte des expériences et connaissances de la DDC au Tchad. Ce processus aboutira au renouvellement complet du portefeuille de projets d'ici 2016. Le soutien au processus d'autonomisation des ONG issues des programmes de la DDC amorcé en 2010 se poursuivra pendant encore trois ans au maximum. Leur autonomisation devra être achevée d'ici 2016.

Dans un contexte fragile comme le Tchad, une certaine prise de risque est nécessaire si l'on veut pouvoir innover et concrétiser les opportunités d'influence et d'impact qui peuvent se présenter. Par risque, on entend le soutien à des partenaires ou processus innovateurs, présentant un fort potentiel de développement à moyen ou long terme. Cette prise de risque devra toutefois rester limitée et maîtrisée dans le cadre d'un portefeuille de programmes équilibré.

Afin d'obtenir des effets conséquents et durables sur les systèmes, les engagements de la Suisse seront de longue durée (10 – 15 ans) et concentrés géographiquement (six régions au maximum, avec un équilibre nord – sud). La DDC poursuivra sa gestion administrative et financière prudente et rigoureuse du programme.



5. Priorités, objectifs et hypothèses d'effet

La stratégie 2013 – 2016 est une stratégie intégrée DDC (CR et AH), coordonnée étroitement avec la DSH, qui garde sa stratégie régionale Sahel comme cadre de référence. La coopération suisse contribue aux deux premiers objectifs stratégiques du message concernant la coopération internationale 2013 – 2016, qui lui servent de référence. La complémentarité et les synergies entre acteurs suisses sont ainsi renforcées et le suivi du message facilité.

Les actions soutenues par la Suisse seront conformes aux priorités de développement et orientations stratégiques nationales tchadiennes, telles que définies notamment dans le Plan National de Développement 2013 – 2015 et les différents documents de politiques et stratégies sectorielles.

5.1 Finalité stratégique

La récurrence des crises humanitaires, la fragilité de l'Etat et la mauvaise gouvernance, la faiblesse de la croissance et de la productivité dans le domaine agricole, ainsi que le poids de l'essor démographique sur les secteurs sociaux, santé et éducation, sont autant de défis que le Tchad doit surmonter pour assurer durablement la paix et la stabilité sur son territoire et lutter efficacement contre la pauvreté. Dans le cadre de sa stratégie 2013 – 2016, la Suisse aidera le Tchad à faire face à ces défis.



Vision 2016

- La population tchadienne renforce ses capacités de résilience, grâce à une augmentation des productions agricoles et pastorales et une meilleure prévention et gestion des crises.
- Le cadre démocratique et de gouvernance s'améliore progressivement, grâce au développement du dialogue entre partis politiques, gouvernement et société civile ; à la poursuite du processus de décentralisation et à la gestion plus transparente des finances publiques et des ressources pétrolières ; à la lutte contre l'impunité (traitement du passé) et à la promotion des droits de l'homme.
- La mortalité et la morbidité se réduisent et le niveau général d'éducation s'améliore grâce à l'établissement de services de santé et d'un système éducatif performants au niveau local, régional et national.

5.2 Objectifs stratégiques et résultats par domaine

Objectif stratégique 1 : Prévenir et surmonter les crises, conflits et catastrophes (DSH et AH)

Protection, aide aux personnes déplacées

Avec plusieurs centaines de milliers de réfugiés et déplacés internes, la protection des civils reste un défi humanitaire important au Tchad. L'aide humanitaire suisse contribuera à l'effort international d'assistance et de protection des populations victimes des crises avec un focus sur les solutions durables pour les populations déplacées et hôtes.

Effet 1 : La capacité de réponse des acteurs de protection multilatéraux et locaux chargés de la protection de la population civile est renforcée.

Effet 2 : Le mode de gestion des ressources naturelles (bois de chauffage, eau) des réfugiés et des communautés hôtes est durable.

Politique de paix / Sécurité humaine

Dans le contexte toujours très fragile du Tchad et de sa région, le travail de consolidation de la paix est prioritaire. La DSH poursuivra le travail engagé depuis 2011 d'appui au dialogue politique inclusif (majorité, opposition, société civile), de rapprochement des communautés et de réflexion sur le traitement du passé par une présence effective auprès des acteurs clé (y compris la société civile) et une disponibilité pour appuyer les processus existants ou naissants autour des accords actuels²⁰. Parallèlement, dans le cadre du renforcement des capacités tchadiennes liées à la sécurité humaine, la DSH apportera un soutien technique dans le domaine des droits de l'homme.

Effet 1 : Les mécanismes de dialogue et de résolution des conflits sont renforcés et contribuent à la consolidation de la paix au Tchad.

Objectif stratégique 2 : Assurer un accès équitable aux ressources et services essentiels (CR et AH)

Les trois domaines prioritaires pour la coopération régionale en 2013 – 2016 au Tchad sont « Agriculture & Sécurité alimentaire », « Santé » et « Education & Formation professionnelle ». Ces trois domaines correspondent à des problématiques essentielles pour la lutte contre la pauvreté au Tchad, ils sont complémentaires, et la Suisse y dispose d'une réelle valeur ajoutée. Pour chacun des domaines, la mise en œuvre intègre les thèmes transversaux gouvernance et genre.

Santé

L'objectif principal est la réduction de la mortalité et de la morbidité dans les régions prioritaires soutenues par la DDC. Cet objectif sera atteint en : Améliorant la qualité des soins délivrés par les districts de santé (soins préventifs et curatifs du Paquet Minimum d'Activités²¹) et leur accessibilité pour les populations (financière, géographique, socioculturelle), avec un accent particulier sur la santé de la mère et de l'enfant, les aspects démographiques et la prise en compte des spécificités régionales (populations nomades).

Effet 1 : La performance du système de santé ainsi que l'accès des populations à des soins de santé de base préventifs et curatifs s'améliorent dans les districts sanitaires appuyés par la DDC, avec un accent fort sur la qualité du paquet minimum d'activités et la santé maternelle et néonatale.

Intensifiant la lutte contre les maladies d'origine hydrique et contre les épidémies (polio, méningite, rougeole), par le développement de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ainsi que par un renforcement des campagnes de vaccination.

Effet 2 : La prévalence des maladies d'origine hydrique est réduite dans les districts sanitaires appuyés par la DDC grâce à un accès amélioré à l'eau potable, à l'assainissement et à une meilleure hygiène.

Effet 3 : Les épidémies (polio, méningite, rougeole) sont sous contrôle dans les districts affectés et l'immunisation est renforcée (Aide Humanitaire).

Egalité des chances : priorité à l'accès des femmes et enfants aux soins de santé, offres de soins et d'hygiène & assainissement sensibles à l'égalité des chances, participation équitable aux comités de gestion des Centres de santé.

Education & Formation professionnelle

L'amélioration de la qualité de l'éducation de base, formelle et non formelle, est une priorité du domaine. La coopération suisse mettra l'accent sur la formation des enseignants, l'amélioration de la gestion et des conditions d'enseignement, ainsi que l'extension des innovations pédagogiques. Les opportunités d'appui au sous-secteur de la formation professionnelle rurale seront étudiées et de premiers appuis réalisés, basés sur les expériences régionales de la DDC.

Effet 1 : La qualité de l'enseignement de base dans les écoles communautaires et publiques des zones d'intervention de la DDC s'améliore et favorise la réussite des filles et des garçons.

²⁰ Notamment l'accord politique du 13 août 2007 visant le renforcement du processus démocratique au Tchad (processus électoraux, environnement démocratique, médias, armes, justice).

²¹ Paquet Minimum d'Activités (PMA) : consultations curatives et préventives ; accouchements normaux ; dépistage et traitement des cas de malnutrition, diarrhée, paludisme ; mesures complémentaires (assainissement, éducation socio-sanitaire).

Effet 2 : L'analphabétisme des adultes et des jeunes (9 à 14 ans) exclus du système scolaire se réduit dans les zones d'intervention de la DDC, grâce à des approches innovantes et diversifiées.

Égalité des chances : accès, maintien et réussite des filles à l'école, alphabétisation des femmes, participation équitable aux comités de gestion, accès équitable aux écoles d'instituteurs.

Agriculture & Sécurité alimentaire

L'amélioration de la sécurité alimentaire et des capacités de résilience aux crises des populations est l'objectif conjoint de la coopération régionale et de l'aide humanitaire, dans un contexte caractérisé par les effets de plus en plus marqués du changement climatique et un accroissement continu de la population. Pour sécuriser, augmenter, diversifier et valoriser les productions agricoles et pastorales, l'accent sera mis sur l'amélioration de la connaissance des ressources en eau ; la réalisation d'aménagements hydro agricoles ; la dynamisation des filières porteuses ; la sécurisation de la mobilité pastorale ; le soutien aux systèmes de prévention des crises alimentaires et de distribution d'urgence.

Effet 1 : L'accroissement des surfaces cultivées, la recharge des nappes phréatiques et la régénération des espaces dégradés dans les zones d'intervention de la DDC sont rendus possibles grâce à une meilleure connaissance des ressources en eau et à la réalisation d'aménagement hydrauliques (seuils, diguettes).

Effet 2 : Les productions agricoles, les revenus et la sécurité alimentaire des familles paysannes, hommes et femmes, des régions d'intervention de la DDC s'accroissent du fait du dynamisme des filières semi-méricaines, maraîchères, karité et arachide.

Effet 3 : Les conflits autour de l'accès aux ressources sont réduits et les productions animales et les revenus des éleveurs s'accroissent dans l'Ennedi, le Batha et le Wadi Fira grâce à la sécurisation de la mobilité pastorale.

Effet 3: Les capacités de résilience des populations en cas de crise alimentaire sont améliorées et l'Etat accroît ses capacités de prévention et gestion des crises (AH et CR).

Égalité des chances : soutiens spécifiques aux activités de production et transformation des femmes, participation équitable aux comités de gestion des ouvrages d'hydraulique, accès équitable aux terres mises en valeur pour la production agricole (bas-fonds).

5.3 Concentration géographique

La coopération régionale concentre géographiquement ses activités tout en maintenant un équilibre entre les composantes socio culturelles et géographiques du pays (cf. Annexe 8). Les régions prioritaires passent de douze à six : Ennedi, Wadi Fira et Batha dans la zone sahélo-saharienne (1.2 millions d'habitants.) ; Logone orientale, Mandoul et Moyen Chari dans la zone soudanienne (2 millions d'habitants.). Les activités soutenues sur le terrain ne couvrent pas forcément l'ensemble d'une région et peuvent se focaliser sur une partie (p.ex. districts de santé, futures communes, etc.).²²

5.4 Planification financière (en millions de CHF)

Une augmentation progressive du budget est prévue pour atteindre un budget annuel indicatif de CHF 23 Mio d'ici 2016, dont CHF 19 Mio pour la CR, CHF 3.5 Mio pour l'AH et CHF 0.5 Mio pour la DSH.

Le budget total pour la période est de CHF 89 millions, dont 8 millions pour l'objectif 1 « Prévenir et surmonter les crises » et CHF 81 millions pour l'objectif 2 « Accès aux ressources et services essentiels ». Le budget total est de CHF 73 millions pour la Coopération Régionale, CHF 14 millions pour l'Aide humanitaire et CHF 2 millions pour la Division Sécurité Humaine.

²² La sélection des régions s'est faite sur la base des critères suivants : régions où la DDC est déjà présente, où elle a un avantage comparatif, niveau de soutien par d'autres partenaires au développement et niveaux des investissements (publics ou privés), niveau de pauvreté, potentialités de développement, cohérence géographique (zones d'appui de la DDC contiguës).



6. Gestion de la mise en œuvre

6.1 Partenaires et alliances, gestion du portefeuille

La DDC visera au cours de la période à diversifier ses partenaires (ouverture) en fonction des opportunités et des spécificités des domaines d'intervention. Un équilibre sera recherché entre les différentes catégories de partenaires : services étatiques, autorités locales/régionales, société civile. Les ONG issues des programmes de développement régional de la DDC bénéficieront encore d'un dernier appui institutionnel (deux ans) et financier (trois ans) pendant la période. La gestion du portefeuille de projets sera adaptée à l'évolution du contexte : mise en œuvre souple des différents instruments de politique étrangère, poids variable des différentes catégories de partenaires, évolution du type d'appuis (plus ou moins institutionnel), des modalités de suivi sur le terrain, révision du niveau des résultats visés, etc. (cf. Annexe 5.2).

6.2 Principes d'action

La stratégie est mise en œuvre par la coopération régionale, l'aide humanitaire et la DSH de façon coordonnée et souple. Des programmes cohérents et complémentaires sont établis.

La DDC appuie les efforts des autorités pour fournir de meilleurs services aux populations rurales et améliorer leurs conditions de vie. Une collaboration active est recherchée avec les services publics et les autorités locales, régionales et nationales afin d'induire des effets sur les systèmes (effet levier, scaling up, pérennisation). Cette approche comporte certes des risques, du fait de la nature même de l'Etat tchadien et des problèmes structurels des services publics, mais elle est incontournable pour établir la confiance entre les populations et l'Etat et agir de façon durable sur les causes de la fragilité économique et sociale.

Le renforcement des capacités de l'état (statebuilding) se fait aussi à travers les acteurs et instruments multilatéraux.²³

La DDC renforce sa participation et son soutien aux dynamiques de coordination entre partenaires techniques et financiers et contribue activement aux différents groupes sectoriels dans ses domaines d'intervention. Les collaborations avec l'OMS, l'UNICEF et UNFPA se renforcent sur des thématiques et des processus stratégiques clés (couverture universelle, planification sanitaire, cadre des dépenses à moyen terme, etc.). La DDC contribue activement au dialogue sur la mise en œuvre de la Stratégie Intérimaire pour l'Education et l'Alphabétisation, cadre de référence pour ses appuis au secteur. Dans le cadre du dialogue entre le Comité des Partenaires Techniques et Financiers (CPTF) et le gouvernement, la DDC participe à l'élaboration du Plan National de Développement 2013 - 2015 ainsi qu'à la définition des priorités sectorielles.

La DDC donne la priorité au monde rural et maintient un ancrage fort dans le terrain, avec une attention particulière portée à la valorisation des savoirs et compétences locales. Elle diversifie ses modalités d'exécution (mandats, contributions) et ses partenaires (approche multi acteurs). Elle recherche une participation effective des acteurs et partenaires locaux et leur applique les principes de subsidiarité et de non substitution. Elle vise la réduction des inégalités entre genres et groupes socioculturels et prévient activement contre toute discrimination.

6.3 Ressources humaines

Dans la mise en œuvre de la stratégie 2013-2016, la coopération suisse veillera particulièrement à développer un portefeuille de programmes et projets qui garantit l'adéquation entre les ressources humaines disponibles pour la gestion et le suivi des activités d'une part, et le nombre, le volume et le type de programmes et projets opérationnels d'autre part.

²³ La BAD, la BM et le FMI soutiennent la réforme des finances publiques et pour les deux premières institutions, la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). Le PNUD contribue notamment au renforcement des capacités du Parlement, de la décentralisation et de la gouvernance locale, ainsi qu'à l'amélioration des compétences nationales pour l'application de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC).

7. Pilotage stratégique

7.1 Suivi & évaluation

Le cadre de résultats Tchad 2013 – 2016 (cf. Annexe 3) sert de référence pour piloter la mise en œuvre de la stratégie. Les résultats obtenus sont documentés dans les rapports annuels. Ils sont issus des résultats enregistrés dans les programmes sectoriels. Compte tenu du renouvellement important du portefeuille de programmes attendu pendant la période, le cadre de résultats sera actualisé lors des rapports annuels, afin d'y intégrer les résultats attendus des nouveaux programmes qui démarrent.

Des lignes de base sont établies systématiquement au démarrage des programmes et les systèmes de suivi définis. Des revues semestrielles sont faites par la DDC avec chaque partenaire ou mandataire pour apprécier l'avancement des programmes et l'atteinte des résultats. Des exercices d'analyse des coût-bénéfices seront menés et joints aux rapports annuels. Un accent particulier sera porté à la capitalisation des expériences en lien avec le renforcement du dialogue politique sectoriel.

7.2 Apprentissage, gestion du savoir

Avec ses partenaires ou mandataires, la DDC met l'accent sur le monitoring des effets et la capitalisation des résultats obtenus dans les différents programmes qu'elle soutient. Les leçons apprises et les bonnes pratiques sont aussi partagées avec les autres partenaires techniques et financiers dans le cadre des différents groupes thématiques de coordination, et valorisées au travers des dialogues politiques sectoriels menés avec les autorités.

Sur le plan institutionnel, le Buco participe aux réseaux thématiques de la DDC, notamment ceux en lien avec ses domaines d'intervention prioritaires. Les rencontres F2F sont des moments privilégiés, particulièrement pour les Chargés de programmes nationaux, pour s'ouvrir sur d'autres réalités et échanger des expériences.

7.3 Gestion des risques

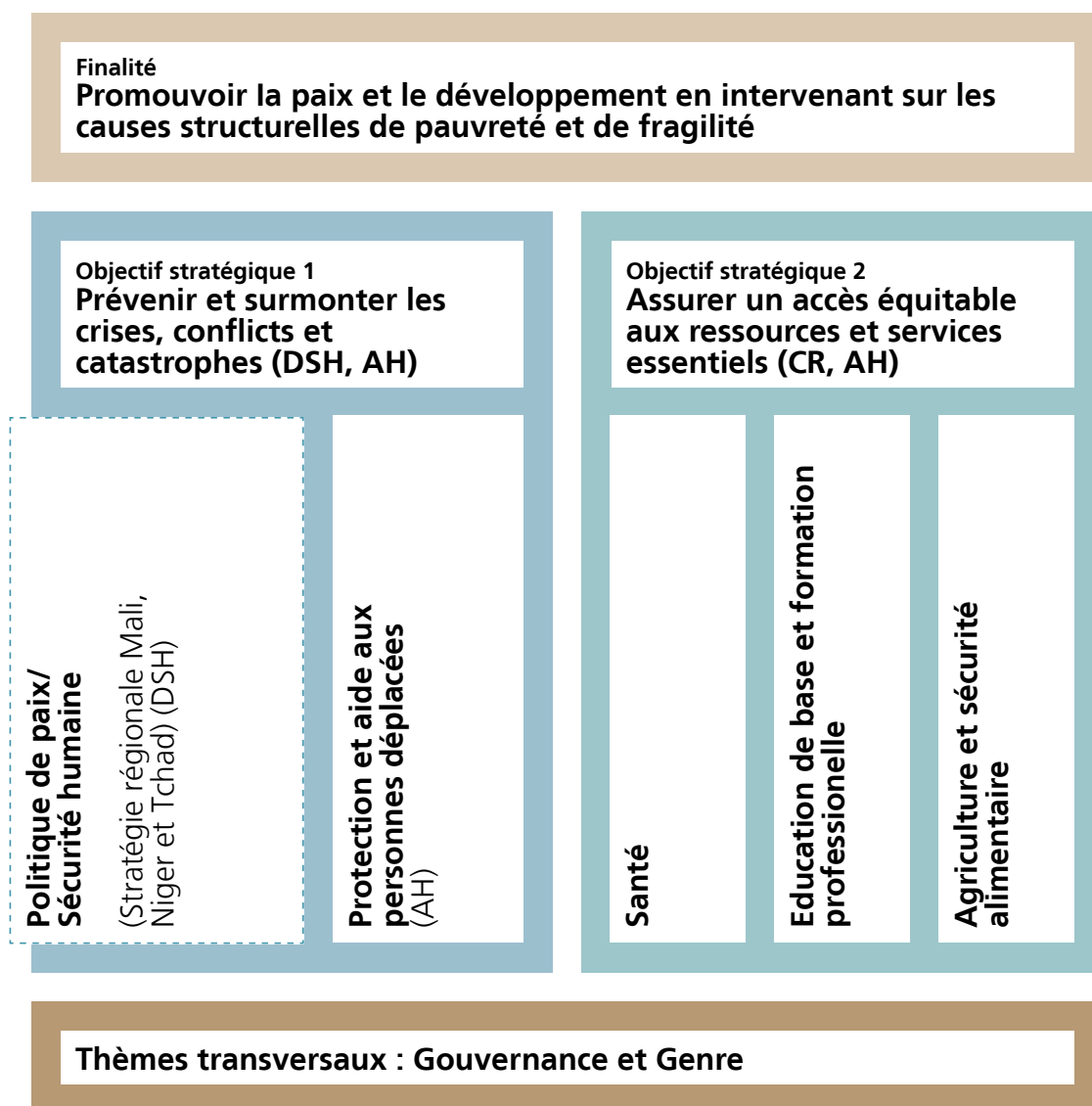
La gestion « quotidienne » des risques liés à la fragilité du contexte passe par la mise à jour régulière et l'application du « local security plan », ainsi que par un suivi et une analyse systématique et périodique des évolutions du contexte (revues de presse hebdomadaires, Monthly Mail, MERV) servant au pilotage du programme. L'annexe 5.2 ci-jointe décrit les modalités d'intervention adaptées en cas de crise : accroissement de la réponse humanitaire pour répondre en priorité aux besoins à court terme ; suspension des appuis à l'Etat avec un recentrage des actions vers la société civile ; renforcement des appuis au niveau local pour assurer une continuité et conserver les acquis avec les communautés ; renforcement du rôle des collaborateurs nationaux pour le suivi de terrain.

Les programmes cherchent à réduire les risques liés aux aléas politiques (non vulnérabilité) en appliquant les principes pour un engagement international dans des pays et situations fragiles (voir DAC/OCDE).

Le retrait de certaines zones géographiques et la fin de l'appui aux ONG se feront de façon progressive et négociée afin de réduire le plus possible les tensions et les risques qui peuvent découler du désengagement de la DDC. Le contrat signé avec chaque ONG pour l'ultime phase d'appui de trois ans mentionne le principe du désengagement et fixe ses conditions et modalités. D'éventuels désengagements plus rapides (cas de l'ONG AIDER du Bahr El Gazal) sont annoncés, discutés et organisés à temps avec les instances de l'organisation concernée, pour permettre une clôture en bon ordre des activités ou une reprise du soutien par d'autres bailleurs. Dans tous les cas, parallèlement aux programmes d'appuis à leurs activités, toutes les ONG bénéficieront jusqu'à fin 2014 du soutien du bureau d'étude AFC mandaté par la DDC pour leur renforcement institutionnel.



Annexe 1: Structure de la stratégie de coopération Tchad 2013 – 2016



Annexe 2:

Théorie du changement

L'insécurité sociale et économique se réduit dans les régions d'intervention prioritaires de la Suisse au Tchad et les citoyens regagnent confiance dans l'Etat, grâce à l'établissement de systèmes de santé, d'éducation et de production performants, au service des usagers. L'augmentation des productions agricoles et pastorales et une meilleure prévention et gestion des crises développent les capacités de résilience des populations. La légitimité et la responsabilité de l'Etat sont renforcées par des actions dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme et de la consolidation de la paix, éléments clé de la fragilité au Tchad.

1) Alignement sur les principes de l'OCDE pour l'engagement international dans les Etats fragiles (principaux éléments).

Principes OCDE	Mise en œuvre par la Suisse
1. Prendre le contexte comme point de départ	La Suisse se distingue au Tchad par son excellente connaissance du contexte de développement (social, économique, politique). C'est le résultat d'un ancrage local de long terme et d'une mise en commun des analyses réalisées par les différents acteurs suisses.
2. Ne pas nuire	Le programme Tchad est géré selon une approche sensible aux conflits (CSPM). Le « do no harm » est un principe clé.
3. Faire du renforcement de l'Etat l'objectif fondamental	Le programme de la coopération régionale au Tchad est fondamentalement réorienté. Il vise un impact sur les systèmes, par le renforcement des capacités de l'Etat et de la société civile à délivrer des services publics et réduire la pauvreté dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. La Division Sécurité Humaine DSH soutien plus spécifiquement les processus visant un renforcement de la légitimité et de la responsabilité de l'Etat, dans les domaines de la gouvernance démocratique, des droits de l'homme et de la consolidation de la paix.
4. Accorder la priorité à la prévention	L'Aide humanitaire suisse et la Division Sécurité Humaine travaillent particulièrement à la prévention des crises et des conflits au Tchad (crises politiques, sécuritaires, alimentaires, afflux de réfugiés, etc.). Ils renforcent les capacités et processus nationaux de prévention et gestion, et soutiennent la mise en œuvre des réponses aux crises.
5. S'accorder sur des mécanismes concrets de coordination de l'action des acteurs internationaux	La Suisse s'engage pour le renforcement de la coordination de l'aide au Tchad dans ses domaines prioritaires. Elle assure à terme la fonction de chef de file pour le secteur de l'éducation.
6. Agir vite... mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussite	L'Aide humanitaire suisse et la DSH sont intégrées au Bureau de coopération de N'Djamena et peuvent répondre rapidement en cas de crise. Le renforcement des compétences du Buco (REO II) lui donne plus de souplesse pour des actions urgentes. Présente depuis plus de 30 ans au Tchad sans interruption, la Suisse poursuit son engagement de long terme. Dans le cadre de ses programmes, la coopération régionale s'engage pour des périodes de 10 à 12 ans au minimum. Elle formule des objectifs de développement décennaux, avec des résultats intermédiaires par phases (3 – 4 ans).

2) Les changements visés par domaines

Domaine: Santé

L'Etat est progressivement en mesure de gérer le secteur de la santé d'une manière transparente, efficace, participative et redevable, à l'échelle nationale, régionale et locale. Les partenaires techniques et financiers lui apportent une aide efficace et coordonnée. Le Tchad progresse vers une couverture universelle en santé. Il lève les barrières à l'accès aux soins et réduit les inégalités. Dans deux régions prioritaires, l'organisation, les performances et l'accessibilité des services de santé sont améliorées et répondent aux besoins de la population. Les pratiques d'hygiène et d'assainissement s'y améliorent, permettant une réduction des maladies d'origine hydrique.

Diagnostic*	Changements visés	Contribution de la DDC
<ul style="list-style-type: none"> Les indicateurs de santé sont alarmants : mortalité maternelle de 1200 / 100'000 naissances, mortalité infantile de 109/1000. Les performances du système de santé sont très faibles : 28% des centres de santé non fonctionnels, 0.2 consultations habitant/an, 22% de consultations prénatales 1. Certains déterminants fondamentaux de la santé dépendent de secteurs autres que la santé : éducation, eau & assainissement, etc. Les instruments sectoriels existent (politiques, stratégies, plans) mais sont faiblement mis en œuvre. Les capacités institutionnelles de gestion du secteur sont très limitées. Les ressources de l'Etat allouées au secteur arrivent peu en périphérie du système. L'aide est morcelée. Elle est faiblement coordonnée par le gouvernement. <p>* Pré-pacte entre le gouvernement du Tchad et ses partenaires du secteur de la santé, novembre 2011.</p>	<p>Améliorer l'efficacité de l'aide et la gestion du secteur de la santé:</p> <ul style="list-style-type: none"> Définition et mise en œuvre d'engagements communs (Pré-Pacte Etat – Partenaires) Elaboration et suivi conjoint des outils de gestion du secteur Amélioration de la coordination opérationnelle et de la transparence dans la gestion Amélioration spécifique à moyen terme dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la gestion des ressources financières et de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques. <p>Soutenir la mise en œuvre de la feuille de route vers une couverture universelle en santé, pour lever les barrières financières à l'accès aux soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse et coordination des instruments de financement de la santé existants au Tchad Élaboration d'une stratégie de financement de la santé basée sur ces expériences Monitoring régulier des dépenses de santé Soutien au renforcement de l'organisation et gestion du secteur : Plan National de Développement Sanitaire, Plans Régionaux de Développement Sanitaire, Cadre de Dépenses à Moyen Terme. <p>Renforcer l'organisation et les performances des services de santé au niveau périphérique, ainsi que leur accessibilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des équipes cadre des districts sanitaires et des directions régionales de la santé. Amélioration de la gouvernance locale santé. Amélioration des performances des structures de soin à délivrer leurs paquets d'activités. <p>Renforcer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et améliorer les pratiques d'hygiène :</p> <ul style="list-style-type: none"> Structuration et régulation du secteur (national) Education à l'hygiène & assainissement dans deux régions prioritaires. 	<p>Participation active au dialogue politique sectoriel et à la mise en œuvre du Pré-Pacte Etat – Partenaires.</p> <p>Assistance technique de la DDC au Ministère de la Santé, via l'Initiative de protection sociale en santé « P4H ».</p> <p>Soutien à l'établissement de mutuelles de santé dans deux régions prioritaires (projet CIDR).</p> <p>Appui direct au système de santé de deux régions prioritaires de la DDC.</p> <p>Contribution au programme WASH de l'UNICEF.</p>

Domaine: Education & Formation Professionnelle

La gestion du secteur de l'éducation est améliorée, au niveau national, régional et local (écoles). Les ressources internes allouées au secteur s'accroissent et se déconcentrent. L'aide extérieure augmente, elle s'aligne sur les priorités nationales et devient plus efficace. La qualité de l'éducation de base formelle et non formelle s'améliore dans deux régions prioritaires, grâce au renforcement du système de formation des enseignants, à l'amélioration des conditions d'apprentissage et à la généralisation d'innovations pédagogiques. La mise en œuvre de la stratégie du « faire faire » permet une amélioration qualitative et quantitative de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation.

Diagnostic	Changements visés	Contribution de la DDC
<ul style="list-style-type: none"> • Un niveau d'analphabétisme des adultes chroniquement très élevé, en hausse depuis 10 ans (67% -> 78% entre 2003 et 2009) ; particulièrement élevé chez les femmes (86% ; 92% en milieu rural). • Une scolarisation en progrès, mais une majorité des élèves qui n'effectue pas un cycle primaire complet (37% d'achèvement en 2011) ; la qualité de l'enseignement reste très faible. • Un engagement de l'Etat très insuffisant (74% de maîtres communautaires) et une gestion du secteur très centralisée (1% du budget délégué aux régions) qui ne permet pas un suivi suffisant des écoles. • Une absence de continuité éducative et de très fortes disparités régionales (grandes lacunes dans les trois régions du Nord). • Des ressources insuffisantes (10% du budget national / 20% dans la région) et mal gérées. • Une planification du secteur en progrès (Stratégie Intérimaire Pour l'Education et l'Alphabétisation 2013 – 2015) mais encore incomplète (Plan décennal 2016 – 2029 à formuler). 	<p>Améliorer l'efficacité de l'aide et la gestion du secteur de l'éducation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition et mise en œuvre d'engagements communs (Cadre partenarial Tchad – Partenaires Techniques et Financiers du secteur), • alignement des appuis de la DDC sur les orientations stratégiques nationales (SIPEA 2013 – 2015, ensuite Programme Décennal), • revue sectorielles annuelles permettant un dialogue politique coordonné sur les principaux engagements (accroissement des ressources publiques allouées au secteur, déconcentration) et un pilotage conjoint. <p>Améliorer la qualité de l'enseignement primaire dans les écoles communautaires et publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des systèmes de formation initiale et continue des enseignants (Ecoles Normales d'Instituteurs), • amélioration des performances de gestion & supervision des services régionaux de l'éducation et amélioration des conditions matérielles d'apprentissage (écoles, équipement, manuels, etc.), • extension des expériences d'enseignement en langues nationales. <p>Développer des offres éducatives adaptées et innovantes pour l'éducation non formelle et l'alphabétisation, en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation et soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale basée sur le faire – faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et diffusion de nouvelles offres éducatives (matériel didactique et pédagogique, curricula), avec un accent sur les langues nationales, • renforcement des capacités des opérateurs d'AENF et des cadres du ministère, • soutien à la conception et mise en place d'un fonds national d'AENF. 	<p>Participation active au dialogue politique sectoriel et à la mise en œuvre du Cadre partenarial ; Suisse chef de file du secteur dès 2014.</p> <p>Programme d'appui à la qualité de l'éducation de base, avec un ancrage dans deux régions prioritaires.</p>

Domaine: Agriculture & Sécurité alimentaire

Le Tchad connaît ses ressources en eau et en améliore la gestion. La production agricole (agriculture et élevage) et la sécurité alimentaire dans les espaces sahariens et sahéliens s'améliorent, grâce à l'aménagement des cours d'eau non permanents et la sécurisation des systèmes pastoraux. Le développement des filières semencières permet une amélioration générale de la production agricole. La structuration et dynamisation des filières karité, arachide et maraîchage permettent une amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux.

Diagnostic	Changements visés	Contribution de la DDC
<ul style="list-style-type: none"> • Une part importante de la population tchadienne (44%) est affectée par une insécurité alimentaire temporaire ou chronique. • L'eau est une ressource essentielle à l'agriculture et à l'élevage. Elle est mal maîtrisée et son accès reste difficile. • Les producteurs ont un très faible accès aux intrants : semences, engrais, etc. et les services de conseil aux exploitations familiales sont globalement défaillants. • Les tensions autour de l'accès et de la gestion des ressources naturelles, y compris le foncier, sont croissantes. La fertilité des sols baisse régulièrement. • Les exploitations familiales sont prédominantes sur l'ensemble du territoire (99% de la production). Elles présentent un fort potentiel : lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, résilience aux crises. • La structuration et l'organisation de la profession (agricole / élevage) est en cours, mais reste embryonnaire. 	<p>Améliorer l'aménagement et la gestion de l'espace et des ressources nécessaires à la production agricole et à l'élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance et la gestion des ressources en eau, • soutenir l'aménagement des cours d'eau non permanents par des seuils d'épandage, pour permettre la régénération des sols et l'augmentation de la production, • renforcer la résilience des élevages pastoraux par une sécurisation de la mobilité pastorale et un meilleur accès aux services. <p>Soutenir la diversification et l'augmentation de la production et des revenus des exploitations familiales:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des opérateurs privés de multiplication, stockage et distribution des semences et amélioration du cadre et des capacités institutionnelles semencières nationales, • structuration des producteurs de karité, d'arachide et de maraîchage au sein d'organisations professionnelles (coopératives, etc.), amélioration de leur accès aux services et aux marchés, ainsi que de leurs capacités de transformation et de commercialisation. 	<p>Projet de cartographie des ressources en eau.</p> <p>Projet Seuils d'Epan-dage dans le sahel tchadien.</p> <p>Projet de sécurisation du pastoralisme.</p> <p>Projet de relance des filières semencières.</p> <p>Projets de dévelop-pement des filières karité, arachide et maraîchères.</p>

Annexe 3:

Cadre de résultats stratégiques 2013 – 2016

Cadre de résultats de l'Objectif stratégique 1 : Prévenir et surmonter les crises, conflits et catastrophes

Domaine Aide Humanitaire																											
Finalité : la protection des populations déplacées et des communautés hôtes ainsi que la protection de l'environnement dans les zones soutenues par la DDC sont améliorées.																											
(1) Effets du domaine	(2) Logique d'intervention, hypothèses et risques	(3) Effets de développement du Tchad																									
<p>Effet 1 du domaine Aide Humanitaire</p> <p>La capacité de réponse des acteurs multilatéraux et locaux chargés de la protection de la population civile est renforcée.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb de personnes soutenues par des partenaires de la DDC (UNHCR, CAP)</td> <td>618'000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>% de la population affectée non couverte par l'assistance humanitaire à cause de restrictions d'accès (Rapport d'OCHA, CAP)</td> <td></td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2012	2016	Nb de personnes soutenues par des partenaires de la DDC (UNHCR, CAP)	618'000		% de la population affectée non couverte par l'assistance humanitaire à cause de restrictions d'accès (Rapport d'OCHA, CAP)		0%	<p>Logique d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - La DDC soutient le plaidoyer en faveur du respect des principes humanitaires par tous les acteurs opérationnels, pour l'inclusion du DIH dans la législation nationale et la doctrine des forces armées, pour la prise en compte des besoins des populations déplacées dans les lois / stratégies / programmes et projets. - Participation au Protection Cluster. - Renforcement des connaissances sur l'accès des populations au système humanitaire au Tchad. - Evaluation de l'assistance et des services par les bénéficiaires. <p>Hypothèses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La protection de la population civile reste une priorité au Tchad et la Suisse peut jouer un rôle de facilitateur pour renforcer le système de protection du pays. - La population civile est respectée et protégée par les autorités et tous les acteurs armés qui respectent le DIH et les autres principes nationaux, internationaux pertinents. <p>Risques, problèmes, obstacles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Blocage de l'accès humanitaire à cause de l'insécurité. - Manque de volonté et/ou de connaissances pour l'application du DIH par les acteurs concernés. 	<p>L'environnement de protection ainsi que les solutions durables pour les déplacés et les communautés hôtes sont renforcés (CAP Tchad 2013+, ICRC Emergency Appeal 2013)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Part des lois et politiques concernant les réfugiés et IDPs respectant les standards internationaux</td> <td></td> <td>50 – 60%</td> </tr> <tr> <td>Cas de violences à l'égard des femmes dans les populations déplacées</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cas de restrictions d'accès humanitaire</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réduction du nombre des IDPs basé sur le retour volontaire</td> <td>181'000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	2012	2016	Part des lois et politiques concernant les réfugiés et IDPs respectant les standards internationaux		50 – 60%	Cas de violences à l'égard des femmes dans les populations déplacées			Cas de restrictions d'accès humanitaire			Réduction du nombre des IDPs basé sur le retour volontaire	181'000	
Indicateurs	2012	2016																									
Nb de personnes soutenues par des partenaires de la DDC (UNHCR, CAP)	618'000																										
% de la population affectée non couverte par l'assistance humanitaire à cause de restrictions d'accès (Rapport d'OCHA, CAP)		0%																									
Indicateurs	2012	2016																									
Part des lois et politiques concernant les réfugiés et IDPs respectant les standards internationaux		50 – 60%																									
Cas de violences à l'égard des femmes dans les populations déplacées																											
Cas de restrictions d'accès humanitaire																											
Réduction du nombre des IDPs basé sur le retour volontaire	181'000																										
<p>Effet 2 du domaine Aide Humanitaire</p> <p>Le mode de gestion des ressources naturelles (bois de chauffage, eau) des réfugiés et des communautés hôtes est durable.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Progression de la couverture végétale autour des camps de réfugiés et déplacés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilité de la ressource en eau</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2012	2016	Progression de la couverture végétale autour des camps de réfugiés et déplacés			Disponibilité de la ressource en eau			<p>Logique d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien au système de gestion des ressources naturelles dans les zones touchées par les réfugiés. - Participation au «Multi-Sector Assistance to Refugees» Cluster avec un focus sur les questions d'environnement. <p>Hypothèses:</p> <p>Le soutien de la DDC permet de neutraliser la pression considérable de plus de 288'000 réfugiés sur l'environnement fragile à l'est du Tchad, contribuant à réduire les conflits avec les communautés hôtes.</p> <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget alloué faible pour les questions d'environnement et structures d'appui insuffisantes dans les zones concernées. - Manque de leadership des autorités tchadiennes, faible coordination entre l'UNHCR, les autorités et les acteurs de développement sur la gestion de l'environnement. 	<p>Renforcement de l'autonomie des réfugiés dans les camps (CAP Tchad 2013+, ICRC Emergency Appeal 2013)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réduction de la consommation de bois (Source : étude UNHCR)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de conflits violents entre réfugiés/IDPs et communautés hôtes</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	2012	2016	Réduction de la consommation de bois (Source : étude UNHCR)			Nombre de conflits violents entre réfugiés/IDPs et communautés hôtes								
Indicateurs	2012	2016																									
Progression de la couverture végétale autour des camps de réfugiés et déplacés																											
Disponibilité de la ressource en eau																											
Indicateurs	2012	2016																									
Réduction de la consommation de bois (Source : étude UNHCR)																											
Nombre de conflits violents entre réfugiés/IDPs et communautés hôtes																											
(4) Lignes d'intervention du domaine aide humanitaire																											
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier aux programmes du CICR et de l'UNHCR au Tchad pour la protection des civils et la recherche de solutions durables en lien avec le déplacement - Soutien technique (secondement UNHCR) pour les questions de la gestion durable des ressources naturelles 																											
(5) Ressources, partenariats																											
<p>Budget : CHF 1.5 millions/an</p> <p>Partenariats : CICR (soutien financier), UNHCR (soutien financier plus secondement) et autorités tchadiennes (soutien et coordination)</p> <p>Personnel : dès mi 2013, chargé de programme pour l'Aide Humanitaire basé au Buco N'Njamena.</p>																											

Domaine Consolidation de la paix (Division Sécurité Humaine)
Finalité : les mécanismes de dialogue et de résolution des conflits se renforcent et permettent une consolidation de la paix au Tchad.
<p>La Suisse s'engage dans la consolidation de la paix au Tchad par le biais du Programme régional de politique de paix de la Division Sécurité humaine (DSH) du Département fédéral des affaires étrangères. Centré géographiquement sur le Mali, le Niger et le Tchad, le programme de politique de paix en Afrique de l'Ouest et centrale de la DSH, initié en 2006, a pour objectif de participer aux efforts de stabilisation de la région en proie à des conflits et rébellions résurgentes. Il s'agit aussi de développer des capacités africaines propres, en particulier francophones, pour la consolidation de la paix, en se basant sur le savoir-faire disponible dans la région. Pour ce programme, la DSH dispose d'une enveloppe annuelle de 2.7 millions CHF.</p> <p>Au Tchad, le programme de la DSH vise plus particulièrement à contribuer à la promotion de la paix et la prévention de conflit au niveau national et régional en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenant le dialogue politique et intercommunautaire, principalement entre communautés de la zone sahélo-saharienne; - apportant un appui au dialogue politique entre partis politiques, gouvernement et société civile et un soutien aux dernières étapes de la mise en œuvre de l'Accord politique du 13 août 2007. Il s'agit aussi d'encourager le dialogue intergénérationnel pour y inclure les 60% de la population que compose la jeunesse tchadienne ; - soutenant des projets de retour à la confiance et du traitement du passé, particulièrement en lien avec les réseaux régionaux ; - envisageant, dans le cadre du renforcement des capacités tchadiennes liées à la sécurité humaine, un soutien technique aux autorités nationales dans le domaine des droits de l'homme. <p>Le résultat attendu au Tchad est de renforcer les mécanismes de dialogue et de résolution de conflits pour une consolidation de la paix dans ce pays. Depuis 2011, un conseiller en sécurité humaine (CSH) se charge de la mise en œuvre de ce programme et permet ainsi à la Suisse de jouer un rôle actif d'accompagnement des projets de politique de paix. Basé à N'Djamena au sein du Bureau de coordination de la coopération au développement suisse (DDC) le CSH dédie vingt pour cent de son cahier des charges à des tâches complémentaires effectuées pour le compte de la DDC qui permet une <i>whole-of-government approach</i>.</p>

Cadre de résultats de l'Objectif stratégique 2 : assurer un accès équitable aux ressources et services essentiels

Domaine Santé															
Finalité : la mortalité et la morbidité se réduisent dans les régions d'intervention de la DDC grâce à un accès renforcé de la population à des services de base de qualité.															
Indicateurs	2010	2015													
Taux de mortalité maternelle	1200*	275	*Décès sur 100'000 naissances vivantes ; estimation OMS/UNFPA/BM/UNICEF 2010.												
Taux de mortalité infantile	109***	-	***Décès d'enfants de 0 à 11 mois sur 1'000 naissances vivantes ; politique nationale de santé 2007 – 2015.												
(1) Effets du domaine		(2) Logique d'intervention, hypothèses et risques													
<p>Effet 1 du domaine Santé</p> <p>La performance du système de santé ainsi que l'accès des populations à des soins de santé de base préventifs et curatifs s'améliorent dans les districts sanitaires appuyés, avec un accent fort sur la qualité du paquet minimum d'activités* et la santé maternelle et néonatale</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs**</th> <th>2013</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de CPN 3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (sans tenir compte des accouchements faits par les accoucheuses traditionnelles)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Proportion des enfants de moins de cinq ans qui dorment sous moustiquaire imprégnée</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>*Paquet minimum d'activités (PMA): consultations curatives et préventives, accouchements normaux, dépistage et traitement des cas de malnutrition, diarrhée, paludisme, mesures complémentaires (assainissement, éducation socio-sanitaire).</p> <p>** Les lignes de base et les valeurs cibles seront établies pour les districts retenus</p>		Indicateurs**	2013	2016	Taux de CPN 3			Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (sans tenir compte des accouchements faits par les accoucheuses traditionnelles)			Proportion des enfants de moins de cinq ans qui dorment sous moustiquaire imprégnée			<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux districts sanitaires avec un accent plus fort sur certaines des composantes du système de santé (amélioration des performances du système, y compris gestion communautaire). - Soutien spécifique dans le domaine du paludisme avec un souci d'intégrer les programmes verticaux. - Soutien spécifique pour la santé maternelle et néonatale <p>Hypothèses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les délégations régionales reçoivent les allocations budgétaires ainsi que les ressources humaines et sanitaires indispensables à leur mission. - Une meilleure qualité de soins dans les districts appuyés favorise l'adhésion de la population aux mutuelles de santé. <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une mauvaise gestion des ressources médicales et humaines au niveau régional conduit à une qualité de soins inacceptable pour les mutualistes. - Le manque de ressources économiques de la population pour cotiser réduit la viabilité économique des mutuelles. - Manque de personnel qualifié et de médicaments essentiels. - Besoins sanitaires croissants du fait d'une croissance démographique record (3.5% par an, 6-7 enfants par femme). - Faible fiabilité des données sanitaires. 	
Indicateurs**	2013	2016													
Taux de CPN 3															
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (sans tenir compte des accouchements faits par les accoucheuses traditionnelles)															
Proportion des enfants de moins de cinq ans qui dorment sous moustiquaire imprégnée															
		<p>(3) Effets de développement du Tchad</p> <p>Accélérer le développement des offres de services et de soins (fixes, avancées et mobiles) pour améliorer la couverture et l'accès des populations aux services de santé de base</p> <p>(Politique nationale de santé du Tchad 2007 – 2015 ; Enquête nationale à indicateurs multiples 2010)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de CPN 3</td> <td>23%*</td> <td>80%**</td> </tr> <tr> <td>Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (sans tenir compte des accouchements faits par les accoucheuses traditionnelles)</td> <td>14%*</td> <td>70%**</td> </tr> <tr> <td>Proportion des enfants de moins de cinq ans qui dorment sous moustiquaire imprégnée</td> <td>10%*</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table> <p>*MICS, Tchad 2010</p> <p>** Feuille de route nationale pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile 2009-2015</p>		Indicateurs	2010	2015	Taux de CPN 3	23%*	80%**	Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (sans tenir compte des accouchements faits par les accoucheuses traditionnelles)	14%*	70%**	Proportion des enfants de moins de cinq ans qui dorment sous moustiquaire imprégnée	10%*	-
Indicateurs	2010	2015													
Taux de CPN 3	23%*	80%**													
Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (sans tenir compte des accouchements faits par les accoucheuses traditionnelles)	14%*	70%**													
Proportion des enfants de moins de cinq ans qui dorment sous moustiquaire imprégnée	10%*	-													

<p>Effet 2 du domaine santé</p> <p>La prévalence des maladies d'origine hydrique est réduite dans les districts sanitaires appuyés par la DDC grâce à un accès amélioré à l'eau potable & assainissement et des meilleures pratiques d'hygiène</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs*</th> <th>2013</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'accès à l'eau potable</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'accès à l'assainissement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux de prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>* Les lignes de base et les valeurs cibles seront établies pour les districts retenus</p>		Indicateurs*	2013	2016	Taux d'accès à l'eau potable			Taux d'accès à l'assainissement			Taux de prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans			<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la mise en œuvre et à la diffusion de l'approche « Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) » dans les régions prioritaires de la DDC et au niveau national. - Appui aux systèmes d'adduction d'eau potable et assainissement des districts / régions sanitaires soutenus par la DDC (capacités, infrastructures, gestion). <p>Hypothèses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à une eau potable de qualité et en quantité, ainsi que de bonnes pratiques d'hygiène permettent une réduction des maladies diarrhéiques et épidémiques et un meilleur état de santé des populations bénéficiaires. <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources économiques de la population pour la mise en œuvre de l'approche ATPC (latrines familiales, stockage de l'eau) et l'entretien des ouvrages. - Faibles capacités des délégations régionales de l'Etat. - Niveau élevé de pannes, faible maintenance. 							
Indicateurs*	2013	2016																			
Taux d'accès à l'eau potable																					
Taux d'accès à l'assainissement																					
Taux de prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans																					
		<p>Assurer à la population tchadienne de meilleures conditions de santé et d'hygiène grâce à un accès équitable et étendu à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>(Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad, SDEA ; Etude « Analyses et perspectives du secteur eau et assainissement, période 2010-2015. Estimation en vue de l'atteinte des OMD », 2010).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'accès à l'eau potable (en zone rurale)</td> <td>42%*</td> <td>65%**</td> </tr> <tr> <td>Taux d'accès à l'assainissement</td> <td>16%*</td> <td>35%**</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2004</td> <td>2015</td> </tr> <tr> <td>Taux de prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans</td> <td>27%***</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table> <p>*MICS, Tchad, 2010</p> <p>**SDEA</p> <p>***EDST 2004</p>		Indicateurs	2010	2015	Taux d'accès à l'eau potable (en zone rurale)	42%*	65%**	Taux d'accès à l'assainissement	16%*	35%**		2004	2015	Taux de prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans	27%***	-			
Indicateurs	2010	2015																			
Taux d'accès à l'eau potable (en zone rurale)	42%*	65%**																			
Taux d'accès à l'assainissement	16%*	35%**																			
	2004	2015																			
Taux de prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans	27%***	-																			
<p>Effet 3 du domaine santé (Aide Humanitaire)</p> <p>Les épidémies (polio, méningite, rougeole) sont sous contrôle dans les districts affectés et l'immunisation est renforcée.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cas d'épidémies rapportés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux des personnes vaccinées contre la méningite, rougeole et polio au niveau des districts affectés par une épidémie</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	2012	2016	Cas d'épidémies rapportés			Taux des personnes vaccinées contre la méningite, rougeole et polio au niveau des districts affectés par une épidémie			<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui aux programmes pour le contrôle et la prévention des épidémies (surveillance, réponses, gestion, capacités, etc.). <p>Hypothèses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présence d'acteurs de santé humanitaire en qualité et quantité et leur accès aux personnes vulnérables ainsi que la situation de sécurité générale permettent une réduction des épidémies (polio, méningite et rougeole). <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des acteurs de santé sans une augmentation significative des (faibles) capacités des acteurs tchadiens de santé. - Blocage de l'accès humanitaire à cause de l'insécurité 										
Indicateurs	2012	2016																			
Cas d'épidémies rapportés																					
Taux des personnes vaccinées contre la méningite, rougeole et polio au niveau des districts affectés par une épidémie																					
		<p>Renforcer les capacités du système de santé et des communautés pour la réponse aux épidémies.</p> <p>(Consolidated Appeal 2013 Tchad)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de couverture de la population vaccinée contre les épidémies</td> <td></td> <td>80%</td> </tr> <tr> <td>Cas de méningite</td> <td>5862</td> <td>3000</td> </tr> <tr> <td>Cas de polio</td> <td>117</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Cas de rougeole</td> <td>7507</td> <td>3500</td> </tr> <tr> <td>Taux de létalité en cas d'épidémie de méningite</td> <td></td> <td>< 10%</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs	2012	2016	Taux de couverture de la population vaccinée contre les épidémies		80%	Cas de méningite	5862	3000	Cas de polio	117	0	Cas de rougeole	7507	3500	Taux de létalité en cas d'épidémie de méningite		< 10%
Indicateurs	2012	2016																			
Taux de couverture de la population vaccinée contre les épidémies		80%																			
Cas de méningite	5862	3000																			
Cas de polio	117	0																			
Cas de rougeole	7507	3500																			
Taux de létalité en cas d'épidémie de méningite		< 10%																			

(4) Lignes d'intervention du domaine santé

- Renforcement des performances de 4 à 5 districts sanitaires dans deux régions prioritaires de la DDC, focalisé sur certaines composantes du système de santé à identifier.²⁵
- Soutien spécifique à l'innovation dans un certain nombre de districts sanitaires des zones nomades (région nord/centre) pour renforcer l'accès aux soins des populations (interaction entre services de santé fixes, mobiles et communautaires), à partir des expériences menées au Tchad (notamment de l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse).
- Projet d'appui à l'établissement de « mutuelles de santé » (en cours, mise en œuvre par l'ONG CIDR).
- Assistance technique (un ou plusieurs conseillers) au Ministère de la santé publique via le programme « Providing 4 Health » (P4H) pour faciliter l'élaboration des stratégies de financement et la coordination des différents instruments de financement de la santé.
- Programme d'appui aux systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans les districts sanitaires soutenus par la DDC.
- Appui spécifique à la lutte contre les épidémies et les pathologies négligées endémiques (DDC-AH).

(5) Ressources, partenariats

Budget : environ 35% des ressources de la DDC au Tchad seront affectées au domaine santé, soit environ CHF 5 – 6 millions/an plus CHF 1 million/an de la DDC-AH*

Partenariats : les projets envisagés seront mis en œuvre par des mandataires internationaux avec des ONG locales. Le partenariat avec des acteurs multilatéraux sera renforcé dans le cadre du réseau local P4H et l'intégration des programmes verticaux, notamment la malaria. L'aide humanitaire travaillera à travers ses partenaires principaux (MSF et agences multilatérales).

**Une fois tous les programmes mis en place et opérationnels.*

Domaine Education de base et Formation professionnelle

Finalité : le système éducatif formel et non formel s'est amélioré et diversifié dans les régions soutenues par la DDC, permettant à un plus grand nombre d'enfants, de jeunes et d'adultes (hommes et femmes) de bénéficier d'offres d'éducation et de formation appropriées à leurs contextes et besoins.

(1) Effets du domaine	(2) Logique d'intervention, hypothèses et risques	(3) Effets de développement du Tchad																											
<p>Effet 1 du domaine Education & FP</p> <p>La qualité de l'enseignement formel primaire dans les écoles communautaires et publiques des zones d'intervention de la DDC s'améliore et favorise la réussite des filles et des garçons.</p> <table border="1" data-bbox="114 831 528 1021"> <thead> <tr> <th>Indicateurs*</th> <th>2013</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures réelles d'apprentissage (heures/an)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'achèvement (par région)</td> <td>H F</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de classes en langues nationales</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>* Les lignes de base et les valeurs cibles seront établies pour les zones d'intervention retenues</p>	Indicateurs*	2013	2015	Heures réelles d'apprentissage (heures/an)			Taux d'achèvement (par région)	H F		Nombre de classes en langues nationales			<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux systèmes locaux d'éducation (délégations régionales de l'éducation, écoles nationales d'instituteurs, ONG) pour la formation des enseignants, l'amélioration des performances (planification, suivi, encadrement), l'amélioration des conditions d'enseignement (matériel didactique, classes, tables-banc, etc.). - Accent particulier sur l'équité hommes – femmes (promotion des enseignantes, scolarisation des filles, etc.). - Soutien à l'extension des expériences d'enseignement en langue nationale, à la définition du cadre stratégique. <p>Hypothèses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une éducation de base formelle ou non formelle, plus accessible et de meilleure qualité permet d'acquérir des compétences et savoir-faire facilitant la poursuite du cursus éducatif et l'insertion socio-économique. <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique en vigueur de promotion de l'enseignement en deux langues officielles (français et arabe) plutôt qu'en langues nationales. - Nombre élevé d'écoles communautaires dont les enseignants ne reçoivent pas de formation ou une formation insuffisante (68% des effectifs soit 21'101 enseignants). - Allocation insuffisante de budgets de fonctionnement et de ressources humaines de la part du Ministère de l'Education. - Résistance des structures de l'Etat et des professionnels de l'éducation aux innovations proposées. - Motivation (traitement) insuffisante des maîtres communautaires 	<p>Améliorer l'accès à l'éducation formelle et non formelle ainsi que sa qualité et son efficacité et renforcer les capacités institutionnelles des Ministères en charge de l'Education.</p> <p><i>(Stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation SIPEA 2013 – 2015 ; Enquêtes PASEC)</i></p> <table border="1" data-bbox="1023 831 1484 1055"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'achèvement de l'enseignement primaire</td> <td>G 37% F 28%</td> <td>G 65% F 48%</td> </tr> <tr> <td>Taux de redoublement au primaire (en % des inscrits)</td> <td>22.4%</td> <td>16.7%</td> </tr> <tr> <td>Taux de réussite au certificat d'études</td> <td>G 75.5% F 73.7%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Heures d'apprentissage</td> <td>900</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2010	2015	Taux d'achèvement de l'enseignement primaire	G 37% F 28%	G 65% F 48%	Taux de redoublement au primaire (en % des inscrits)	22.4%	16.7%	Taux de réussite au certificat d'études	G 75.5% F 73.7%		Heures d'apprentissage	900	
Indicateurs*	2013	2015																											
Heures réelles d'apprentissage (heures/an)																													
Taux d'achèvement (par région)	H F																												
Nombre de classes en langues nationales																													
Indicateurs	2010	2015																											
Taux d'achèvement de l'enseignement primaire	G 37% F 28%	G 65% F 48%																											
Taux de redoublement au primaire (en % des inscrits)	22.4%	16.7%																											
Taux de réussite au certificat d'études	G 75.5% F 73.7%																												
Heures d'apprentissage	900																												

<p>Effet 2 du domaine Education & FP</p> <p>L'analphabétisme des adultes et des jeunes (9 à 14 ans) exclus du système scolaire se réduit dans les zones d'intervention de la DDC, grâce à des approches innovantes et diversifiées.</p> <table border="1" data-bbox="97 268 512 481"> <thead> <tr> <th>Indicateurs*</th> <th>2013</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'analphabétisme par région</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre d'alphabétisés jeunes et adultes par région</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de jeunes réintégrant le système formel (par région)</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>* Les lignes de base et les valeurs cibles seront établies pour les zones d'intervention retenues</p>	Indicateurs*	2013	2015	Taux d'analphabétisme par région			Nombre d'alphabétisés jeunes et adultes par région			Nombre de jeunes réintégrant le système formel (par région)			<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La DDC alignera son action sur le futur programme national d'Alphabétisation et d'Education non formel (AENF) en cours d'élaboration (UNESCO, Partenariat Mondial pour l'Education). - La DDC soutient le développement d'une offre d'éducation non formelle de qualité, équitable, adaptée aux contextes et innovante (enseignement en langues nationales, approches pédagogiques). - La DDC renforce les capacités des ONG locales opérateurs d'alphabétisation et d'éducation non formelle (AENF) et des cadres de l'AENF et soutien le renforcement du cadre stratégique et opérationnel national et régional. <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif d'un enseignement primaire universel ne peut être atteint si une forte majorité des parents reste analphabète. - L'éducation de base non formelle des enfants non scolarisés ou déscolarisés de 9-14 ans leur permet d'acquérir des compétences et savoir-faire facilitant leur insertion socio-économique ou de poursuivre leur éducation (passerelles). <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La faible capacité des ONG chargées de l'exécution des activités (opérateurs). - Disparités très accentuées entre hommes et femmes (2003 : 82% de femmes analphabètes, 45% des hommes) et forte proportion d'enfants non ou déscolarisés (2009 : 807'604 enfants dont 53% de filles sur 1'713'870 enfants de 9 – 14 ans). - Faible part du budget national consacré à l'éducation (10.5% en 2011) et faible part du budget de l'éducation consacrée à l'alphabétisation et l'éducation non formelle (6% selon la SIPEA). 	<p>Améliorer de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes et notamment des femmes d'ici à 2015 (Objectif 4 de l'Education Pour Tous, SIPEA 2013 - 2015)</p> <table border="1" data-bbox="1007 190 1489 369"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'analphabétisme des adultes en milieu rural</td> <td>H 77% F 92%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre d'apprenants en alphabétisation</td> <td>2011 142'000</td> <td>600'000</td> </tr> </tbody> </table> <p>Mettre en place une offre de qualité de l'EBNF pour les 9 à 14 ans déscolarisés ou non scolarisés (SIPEA 2013 - 2015)</p> <table border="1" data-bbox="1007 436 1489 526"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2013</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'enfants accueillis dans les centres expérimentaux de l'EBNF</td> <td></td> <td>1'400</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2010	2015	Taux d'analphabétisme des adultes en milieu rural	H 77% F 92%		Nombre d'apprenants en alphabétisation	2011 142'000	600'000	Indicateurs	2013	2015	Nombre d'enfants accueillis dans les centres expérimentaux de l'EBNF		1'400
Indicateurs*	2013	2015																											
Taux d'analphabétisme par région																													
Nombre d'alphabétisés jeunes et adultes par région																													
Nombre de jeunes réintégrant le système formel (par région)																													
Indicateurs	2010	2015																											
Taux d'analphabétisme des adultes en milieu rural	H 77% F 92%																												
Nombre d'apprenants en alphabétisation	2011 142'000	600'000																											
Indicateurs	2013	2015																											
Nombre d'enfants accueillis dans les centres expérimentaux de l'EBNF		1'400																											
<p>(4) Lignes d'intervention du domaine Education & Formation Professionnelle</p>																													
<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'appui aux systèmes éducatifs de base formel et non formel pour la formation initiale et continue des enseignants (accent sur les enseignants communautaires), l'enseignement en langues nationales, le renforcement des performances de gestion du système scolaire (comités de gestion, capacités de planification, supervision et encadrement des services déconcentrés de l'Etat), le développement et la distribution du matériel pédagogique (manuels des élèves et des maîtres), l'amélioration des conditions d'apprentissage (construction d'écoles/classes (avec l'appui AH), tables-bancs, etc.), le renforcement des capacités des opérateurs d'AENF et le développement d'offres éducatives adaptées et innovantes, avec un accent sur l'enseignement en langues nationales. - Etat des lieux des dispositifs de formation professionnelle existants et des opportunités d'appui de la DDC au secteur et mise en œuvre de quelques innovations porteuses ; échanges d'expériences dans la sous région (participation au Réseau Education/Formation DAO). 																													
<p>(5) Ressources, partenariats</p>																													
<p>Budget : environ 20% des ressources allouées au programme Tchad, soit CHF 3-4 millions par an plus CHF 0.5 million/an de la DDC-AH</p>																													
<p>Partenariats</p> <p>Les projets envisagés seront mis en œuvre par des mandataires internationaux en collaboration avec des ONG locales. Le partenariat avec des acteurs multilatéraux sera renforcé dans le cadre du réseau des PTF en éducation.</p>																													

<p>Domaine Agriculture et Sécurité Alimentaire</p>																										
<p>Finalité : dans les zones soutenues par la DDC les populations rurales améliorent leur sécurité alimentaire ainsi que leurs capacités de résilience aux crises.</p>																										
<p>(1) Effets du domaine</p>	<p>(2) Logique d'intervention, hypothèses et risques</p>	<p>(3) Effets de développement du Tchad</p>																								
<p>Effet 1 du domaine Agriculture & Sécurité Alim.</p> <p>L'accroissement des surfaces cultivées, la recharge des nappes phréatiques et la régénération des espaces dégradés dans les zones d'intervention de la DDC sont rendus possibles grâce à une meilleure connaissance des ressources en eau et à la réalisation d'aménagement hydrauliques (seuils, diguettes).</p> <table border="1" data-bbox="97 1422 512 1787"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Augmentation moyenne du niveau des aquifères dans les bas-fonds aménagés/ relèvement moyen de la nappe phréatique</td> <td>X m</td> <td>+ 2 m</td> </tr> <tr> <td>Taux de succès des forages</td> <td>40%</td> <td>80% (avec cartes)</td> </tr> <tr> <td>Surfaces mises en valeur ou réhabilitées durablement (bas-fonds, versants)</td> <td>1'000 ha</td> <td>+ 4'000 ha</td> </tr> <tr> <td>Durée de persistance des points d'eau traditionnels dans les ouadis aménagés</td> <td>1.5-2 mois (sans seuils)</td> <td>min. + 3 mois (avec seuils)</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2012	2016	Augmentation moyenne du niveau des aquifères dans les bas-fonds aménagés/ relèvement moyen de la nappe phréatique	X m	+ 2 m	Taux de succès des forages	40%	80% (avec cartes)	Surfaces mises en valeur ou réhabilitées durablement (bas-fonds, versants)	1'000 ha	+ 4'000 ha	Durée de persistance des points d'eau traditionnels dans les ouadis aménagés	1.5-2 mois (sans seuils)	min. + 3 mois (avec seuils)	<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'aménagement de cours d'eau non permanents par des seuils d'épandage permettant la recharge des nappes phréatiques, l'augmentation dans le temps et l'espace des surfaces cultivées et la régénération des sols et espaces dégradés. - Meilleure connaissance des ressources en eau par l'établissement des bases de données hydrogéologiques (UNOSAT), leur cartographie (Swisstopo) et le transfert des capacités d'utilisation (Uni Neuchâtel et N'Djaména) ; couverture progressive de l'ensemble du territoire (10 ans). <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration des connaissances sur les ressources en eau et l'aménagement des bas fonds permettent une gestion active des eaux aquifères et de surface, favorisent la production agropastorale et augmentent la résilience des populations du sahel aux variations climatiques. <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources en eau du Tchad sont très importantes mais peu valorisées. - Plusieurs ministères en charge de la problématique du développement rural, faible coordination, budgets alloués au secteur insuffisants, faibles capacités des services. - Peu d'indicateurs de suivi de l'insécurité alimentaire (surtout dans les régions) et souvent peu fiables. 	<p>La ressource en eau est vitale pour les populations, le développement socio-économique du pays et la diversité biologique. Elle doit être connue, protégée et gérée de manière intégrée. L'Etat doit améliorer en continu les connaissances sur la ressource.</p> <p>(Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement 2003 - 2020 ; Politique de l'eau, Principe ; PNSA, Génie rural)</p> <table border="1" data-bbox="1007 1422 1489 1787"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Superficies aménagées sur le plan hydro agricole</td> <td>9'000 ha (PNSA, 2012)</td> <td>20'000 ha (PNSA 2017) 100'000 ha (SDEA 2020)</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'utilisateurs (administration, bailleurs, privés etc.) des données et cartes produites (niveau national)</td> <td>0</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2010	2015	Superficies aménagées sur le plan hydro agricole	9'000 ha (PNSA, 2012)	20'000 ha (PNSA 2017) 100'000 ha (SDEA 2020)	Nombre d'utilisateurs (administration, bailleurs, privés etc.) des données et cartes produites (niveau national)	0	6
Indicateurs	2012	2016																								
Augmentation moyenne du niveau des aquifères dans les bas-fonds aménagés/ relèvement moyen de la nappe phréatique	X m	+ 2 m																								
Taux de succès des forages	40%	80% (avec cartes)																								
Surfaces mises en valeur ou réhabilitées durablement (bas-fonds, versants)	1'000 ha	+ 4'000 ha																								
Durée de persistance des points d'eau traditionnels dans les ouadis aménagés	1.5-2 mois (sans seuils)	min. + 3 mois (avec seuils)																								
Indicateurs	2010	2015																								
Superficies aménagées sur le plan hydro agricole	9'000 ha (PNSA, 2012)	20'000 ha (PNSA 2017) 100'000 ha (SDEA 2020)																								
Nombre d'utilisateurs (administration, bailleurs, privés etc.) des données et cartes produites (niveau national)	0	6																								

<p>Effet 2 du domaine Agriculture & Sécurité Alim.</p> <p>Les productions agricoles, les revenus et la sécurité alimentaire des familles paysannes, hommes et femmes, des régions d'intervention de la DDC s'accroissent du fait du dynamisme des filières semencières, maraichères, karité et arachide.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Evolution des volumes et des rendements de productions céréalières et maraichères des EF des zones d'intervention (kg/ha)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mil</td> <td>500</td> <td>900</td> </tr> <tr> <td>Sorgho</td> <td>600</td> <td>1'000</td> </tr> <tr> <td>Arachide</td> <td>800</td> <td>1'000</td> </tr> <tr> <td>Oignon</td> <td>4'300</td> <td>5'000</td> </tr> <tr> <td>Pommes de terre</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux de couverture des besoins céréaliers (alimentaires) des EF des zones d'intervention</td> <td>70%</td> <td>80%</td> </tr> <tr> <td>Evolution des revenus des agriculteurs EF d'un échantillon représentatif</td> <td>400 FCFA/jour</td> <td>min. + 20%</td> </tr> <tr> <td>Volume des productions des groupements et associations de transformations de karité et arachide</td> <td>176'000t beurre karité/an</td> <td>+ 30%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2012	2016	Evolution des volumes et des rendements de productions céréalières et maraichères des EF des zones d'intervention (kg/ha)			Mil	500	900	Sorgho	600	1'000	Arachide	800	1'000	Oignon	4'300	5'000	Pommes de terre			Taux de couverture des besoins céréaliers (alimentaires) des EF des zones d'intervention	70%	80%	Evolution des revenus des agriculteurs EF d'un échantillon représentatif	400 FCFA/jour	min. + 20%	Volume des productions des groupements et associations de transformations de karité et arachide	176'000t beurre karité/an	+ 30%	<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'établissement d'une filière semencière de qualité conforme au consensus international en la matière et adaptée au contexte tchadien. - Renforcement des filières maraichères de l'amont (production) à l'aval (transformation et commercialisation) adapté aux spécificités des systèmes locaux de production, en soutenant l'intégration optimale des producteurs dans ces filières. - Renforcement des organisations paysannes (OP) qui travaillent en aval des filières arachide et karité dans une logique de rentabilité économique (plans d'affaire, accès aux marchés, viabilité de l'OP) puis développement de leurs capacités de conseil, plaidoyer, etc. tout en améliorant leur environnement : gouvernance sectorielle, institutions de micro finance. - Mise en place d'un dispositif multi-acteurs d'appui aux OP dans les filières concernées. <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à des semences de qualité permet une augmentation des rendements, une stabilisation des surfaces et une amélioration de la sécurité alimentaire des exploitations familiales. - Grâce au maraichage, les producteurs et productrices augmentent et diversifient leur production. Les revenus additionnels leurs permettent de compenser leur déficit céréalier et d'améliorer leur sécurité alimentaire. - Les producteurs et productrices sont structurés au sein d'OP professionnelles qui portent des projets économiques axés sur des filières porteuses. Ils deviennent « cogestionnaires » de la filière grâce à leurs OP. - Les OP jouent un rôle d'appui et de conseil aux producteurs (prestations de services) ainsi que de représentation, de plaidoyer et de défense de leurs intérêts. - Le développement de filières viables génère par effet de levier un développement des économies locales. <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de structuration ainsi que les capacités et compétences d'appui-conseil des organisations paysannes sont faibles, mais représentent un fort potentiel. - Les ONG issues des anciens programmes de la DDC disposent d'un avantage comparatif pour l'accompagnement des OP, mais leurs capacités ainsi que celles des autres ONG devront être renforcées sur les questions spécifiques aux filières. - Le faible budget alloué au secteur rural est un obstacle au développement de capacité des services techniques de l'Etat. 	<p>Vaincre la faim et combattre l'insécurité alimentaire à travers l'augmentation durable de la productivité et de la production agricole et animale pour contribuer à accroître les revenus des exploitations familiales ainsi que la réduction du déficit de la balance commerciale tout en favorisant l'accès des groupes et zones vulnérables et/ou en apportant des réponses appropriées aux victimes de calamités, dans un environnement préservé.</p> <p>(Programme National de Sécurité Alimentaire ; Schéma Directeur Agricole ; Plan National de Développement de l'Elevage)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Seuil de pauvreté de la population rurale.</td> <td>396 FCFA/jour. (2003-2004)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Part de la population pauvre en milieu rural</td> <td>59%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux de couverture des besoins céréaliers (alimentaires) en moyenne</td> <td>70%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rendement des cultures vivrières selon nouveau PNSA (kg/ha)</td> <td></td> <td>2017</td> </tr> <tr> <td>Mil</td> <td>540</td> <td>1'500</td> </tr> <tr> <td>Sorgho</td> <td>700</td> <td>2'000</td> </tr> <tr> <td>Mais</td> <td>1'000</td> <td>2'000</td> </tr> <tr> <td>Riz</td> <td>1'300</td> <td>3'500</td> </tr> <tr> <td>Arachide</td> <td>930</td> <td>1'200</td> </tr> <tr> <td>Manioc</td> <td>5'000</td> <td>10'000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2012</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'encadrement des producteurs</td> <td>15,81%</td> <td>30%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2010	2015	Seuil de pauvreté de la population rurale.	396 FCFA/jour. (2003-2004)		Part de la population pauvre en milieu rural	59%		Taux de couverture des besoins céréaliers (alimentaires) en moyenne	70%		Rendement des cultures vivrières selon nouveau PNSA (kg/ha)		2017	Mil	540	1'500	Sorgho	700	2'000	Mais	1'000	2'000	Riz	1'300	3'500	Arachide	930	1'200	Manioc	5'000	10'000		2012		Taux d'encadrement des producteurs	15,81%	30%
Indicateurs	2012	2016																																																																					
Evolution des volumes et des rendements de productions céréalières et maraichères des EF des zones d'intervention (kg/ha)																																																																							
Mil	500	900																																																																					
Sorgho	600	1'000																																																																					
Arachide	800	1'000																																																																					
Oignon	4'300	5'000																																																																					
Pommes de terre																																																																							
Taux de couverture des besoins céréaliers (alimentaires) des EF des zones d'intervention	70%	80%																																																																					
Evolution des revenus des agriculteurs EF d'un échantillon représentatif	400 FCFA/jour	min. + 20%																																																																					
Volume des productions des groupements et associations de transformations de karité et arachide	176'000t beurre karité/an	+ 30%																																																																					
Indicateurs	2010	2015																																																																					
Seuil de pauvreté de la population rurale.	396 FCFA/jour. (2003-2004)																																																																						
Part de la population pauvre en milieu rural	59%																																																																						
Taux de couverture des besoins céréaliers (alimentaires) en moyenne	70%																																																																						
Rendement des cultures vivrières selon nouveau PNSA (kg/ha)		2017																																																																					
Mil	540	1'500																																																																					
Sorgho	700	2'000																																																																					
Mais	1'000	2'000																																																																					
Riz	1'300	3'500																																																																					
Arachide	930	1'200																																																																					
Manioc	5'000	10'000																																																																					
	2012																																																																						
Taux d'encadrement des producteurs	15,81%	30%																																																																					
<p>Effets 3 du domaine Agriculture & Sécurité Alim.</p> <p>Les conflits autour de l'accès aux ressources sont réduits et les productions animales et les revenus des éleveurs s'accroissent dans l'Ennedi, le Batha et le Wadi Fira grâce à la sécurisation de la mobilité pastorale.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de conflits liés à l'accès aux ressources, dans les zones d'interventions/ de transhumance</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rendement et volume des principales productions animales</td> <td>3 l/ jour/vache</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Evolution des revenus des éleveurs d'un échantillon représentatif (enquêtes initiales et finales)</td> <td>350 FCFA/jour</td> <td>450 FCFA/jour</td> </tr> <tr> <td>Nouvelles aires de pâturage valorisées (ha)</td> <td>0</td> <td>10'000 ha</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2010	2016	Nombre de conflits liés à l'accès aux ressources, dans les zones d'interventions/ de transhumance			Rendement et volume des principales productions animales	3 l/ jour/vache		Evolution des revenus des éleveurs d'un échantillon représentatif (enquêtes initiales et finales)	350 FCFA/jour	450 FCFA/jour	Nouvelles aires de pâturage valorisées (ha)	0	10'000 ha	<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser la mobilité pastorale, prévenir les conflits et ralentir la vitesse de déplacement des pasteurs au sud en facilitant leur accès à l'eau (puits pastoraux, mares) et en sécurisant les parcours (accords sociaux, balisage). - Améliorer les performances de l'élevage en milieu pastoral en renforçant l'accès des pasteurs à des modèles innovants de services (conseils vétérinaires, etc.), à des infrastructures (parcs de vaccination, marchés, hangars sécurisés, centres multiservices) et aux intrants (aliments bétail, intrants vétérinaires). <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilité est le principal facteur de résilience des élevages en zone sahélienne au Tchad, son renforcement a un effet direct sur les capacités de résistance aux crises et aléas climatiques. - Le système pastoral évolue vers un système agro-pastoral qu'il faut accompagner, notamment : pratiques d'élevage, accès au foncier, aux conseils, aux infrastructures, report fourrager, etc. <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 régions d'intervention sont frontalières avec la Libye et/ou le Soudan ; ce qui peut présenter des facteurs d'instabilité ou d'insécurité. - Faible coordination interministérielle (Ministères de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Hydraulique). 	<p>Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire par un renforcement de l'élevage pastoral.</p> <p>(Programme National de Développement de l'Elevage, PNDE)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Evolution du nombre de conflits liés à l'accès aux ressources, dans les zones d'interventions /de transhumance</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Evolution des revenus des éleveurs</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Superficie des nouvelles aires de pâturage</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2010	2015	Evolution du nombre de conflits liés à l'accès aux ressources, dans les zones d'interventions /de transhumance			Evolution des revenus des éleveurs			Superficie des nouvelles aires de pâturage																																												
Indicateurs	2010	2016																																																																					
Nombre de conflits liés à l'accès aux ressources, dans les zones d'interventions/ de transhumance																																																																							
Rendement et volume des principales productions animales	3 l/ jour/vache																																																																						
Evolution des revenus des éleveurs d'un échantillon représentatif (enquêtes initiales et finales)	350 FCFA/jour	450 FCFA/jour																																																																					
Nouvelles aires de pâturage valorisées (ha)	0	10'000 ha																																																																					
Indicateurs	2010	2015																																																																					
Evolution du nombre de conflits liés à l'accès aux ressources, dans les zones d'interventions /de transhumance																																																																							
Evolution des revenus des éleveurs																																																																							
Superficie des nouvelles aires de pâturage																																																																							
<p>Effet 4 du domaine Agriculture & Sécurité Alim.</p> <p>Les capacités de résilience des populations en cas de crise alimentaire sont améliorées et l'Etat accroît ses capacités de prévention et gestion des crises.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de personnes affectées par la malnutrition</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de ménages recevant une assistance alimentaire</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2012	2016	Nombre de personnes affectées par la malnutrition			Nombre de ménages recevant une assistance alimentaire			<p>Logique d'intervention, résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien au système de prévention des crises (capacités d'analyse et gestion de l'information) et de distribution des biens ciblés sur les groupes vulnérables. - Interventions de type « cash and voucher ». - Participation au Food Security Cluster avec un focus sur le lien entre humanitaire et développement. <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La distribution de cash permet une réduction des coûts de transport, un approvisionnement sur les marchés locaux, un choix de leurs aliments par les bénéficiaires. <p>Risques, problèmes, obstacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif national de sécurité alimentaire ne joue pas pleinement son rôle d'information, d'alerte et de coordination des interventions et ne facilite pas la réponse humanitaire aux crises. - Absence d'un protocole national pour traiter la malnutrition. 	<p>Sauver des vies et améliorer la sécurité alimentaire de la population vulnérable affectée par des crises.</p> <p>(2013CAP Tchad)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2012</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réduction de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans en dessous des taux d'urgence</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Diversification de l'assistance alimentaire (de Food Aid, en direction de Food Assistance)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Niveau de disponibilité / qualité du diagnostic de vulnérabilité de sécurité alimentaire et du plan national de soutien</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2012	2016	Réduction de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans en dessous des taux d'urgence			Diversification de l'assistance alimentaire (de Food Aid, en direction de Food Assistance)			Niveau de disponibilité / qualité du diagnostic de vulnérabilité de sécurité alimentaire et du plan national de soutien																																																		
Indicateurs	2012	2016																																																																					
Nombre de personnes affectées par la malnutrition																																																																							
Nombre de ménages recevant une assistance alimentaire																																																																							
Indicateurs	2012	2016																																																																					
Réduction de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans en dessous des taux d'urgence																																																																							
Diversification de l'assistance alimentaire (de Food Aid, en direction de Food Assistance)																																																																							
Niveau de disponibilité / qualité du diagnostic de vulnérabilité de sécurité alimentaire et du plan national de soutien																																																																							

(4) Lignes d'intervention du domaine Agriculture & Sécurité alimentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Programme de cartographie des ressources en eau (Ministère de l'Hydraulique, UNOSAT/UNITAR Genève, SWISSTOPO Berne, Universités de Niamey et Neuchâtel) - Programme de « gestion des eaux de ruissellement dans le Tchad sahélien » visant la construction de 100 seuils d'épandage et le renforcement des capacités locales (mis en œuvre par GIZ International et des ONG locales) - Programme d'appui à la sécurisation de la mobilité pastorale et de soutien aux services à l'élevage (Batha, Wadi-Fira, Ennedi) - Programme de relance des filières de semences vivrières (zones nord et sud) - Programme de renforcement des Organisations Paysannes dans les filières karité et arachide (sud) - Programme de développement des filières maraichères (nord et sud) - Programme d'assistance alimentaire du PAM.
(5) Ressources, partenariats
<p>Budget : <i>environ 45% des ressources de la DDC-CR au Tchad, soit CHF 7 à 8 millions par année plus CHF 1,5-2 million/an de la DDC-AH</i></p> <p>Partenariats : La plupart des projets seront gérés par des mandataires internationaux et mise en œuvre en collaboration avec des ONG locales et/ou des institutions étatiques. Des modalités d'exécution directe par des organisations nationales ou régionales seront aussi envisagées. La coordination et la collaboration avec d'autres acteurs dans le domaine A+SA est cruciale. Pour l'AH, des contributions à des ONG internationales (MSF, ACF), au CICR et aux Agences des Nations Unies (PAM, FAO) sont envisagées.</p>

Annexe 4:

Système de Monitoring

Le système de monitoring de la stratégie de coopération 2013 – 2016 est présenté dans le tableau ci-dessous. Il sert au pilotage du programme Tchad, orienté vers les résultats. Il doit permettre de s'assurer régulièrement de la pertinence et de l'efficacité du portefeuille de programmes de la Suisse au Tchad et de rendre des comptes sur les résultats atteints.

Niveau	Champs d'observation	Instruments – Rapports
Contexte Pays	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des scénarios, changements dans le contexte • Suivi des risques • Changements dans les secteurs prioritaires • Objectifs de développement du pays 	MERV, Monthly Mails, Rapports DSH Rapports UNDSS, Plan local de sécurité Revues sectorielles
Programme de coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Effets attendus des projets • Progrès vers les objectifs de la stratégie • Autonomisation des ONG ex-PDR 	Rapports périodiques, Rapports d'évaluation, Rapports de fin de Phase Rapport annuel Rapports périodiques des ONG et AFC
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du risque • Gestion du Bureau de coopération • Gestion des projets • Contrôle de la gestion 	Rapport sur le contrôle interne Rapport de gestion des bureaux Rapports périodiques administratifs et financiers Audits locaux, Audit DFAE

Annexe 5:

Gestion des risques

5.1 Scenarios 2013 – 2016

« Le Tchad en crise »	Scenario le plus probable « continuité fragile »	« le changement positif »
<p>Situation politique La disparition soudaine du chef de l'Etat, un coup d'Etat (affrontements inter claniques, tensions sociales accrues), la détérioration des relations avec le Soudan / la Libye et/ou la reprise des rébellions plonge le pays dans une grave crise politique et provoque le blocage des institutions. La stabilité est difficile à rétablir.</p>	<p>Situation politique Continuité des institutions de l'Etat dans un contexte de gouvernance défaillante. Le dialogue entre majorité et opposition politique permet de maintenir une certaine stabilité; avancées timides du processus de décentralisation (communes rurales) et de déconcentration de l'Etat (délégations de l'Etat dans les régions).</p>	<p>Situation politique Le système politique s'ouvre progressivement, l'opposition politique se structure, le parlement joue mieux son rôle. Un gouvernement plus inclusif est constitué; la décentralisation et déconcentration de l'Etat avance. Une réforme de la justice et un engagement plus fort dans la lutte contre la corruption permettent d'entrevoir l'établissement d'un état de droit.</p>
<p>Sécurité L'insécurité devient forte. Le banditisme s'accroît. Une dégradation accrue de la sécurité à N'Djamena provoque l'évacuation des étrangers. Dans les régions proches des foyers de tension, le travail de coopération et humanitaire devient très difficile. La désorganisation des forces de sécurité accroît les menaces sécuritaires (Boko Haram, AQMI). Les tensions intercommunautaires s'accroissent, la cohésion du pays est mise à mal.</p>	<p>Sécurité La sécurité interne reste affectée par la difficulté de l'Etat à contrôler un territoire aussi vaste, par la gestion très centralisée du pouvoir et l'intégration insuffisante de l'armée. La cohésion sociale est fragilisée par des conflits sociaux, des tensions régionales et des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et aussi en partie grâce à la présence militaire française. Sécurité régionale : les tensions internes liées aux mouvements de rébellion se sont apaisées mais le Tchad reste vulnérable aux débordements des multiples conflits et menaces sécuritaires des pays voisins (Libye, Soudan/ Sud Soudan, Darfour, Centrafrique, Boko Haram, AQMI). Une stabilité relative se maintient, grâce à des alliances intercommunautaires autour de l'accès aux ressources de l'Etat et aussi en partie grâce à la présence militaire française.</p>	<p>Sécurité La sécurité s'accroît. Les revendications politiques, économiques et sociales s'expriment par la voie des institutions politiques.</p>
<p>Situation économique et sociale Le blocage des institutions provoque des sanctions de la part de l'Union Africaine et de la communauté internationale et une dégradation de la situation économique. L'opacité de l'utilisation des revenus pétroliers s'accroît, les détournements et les dépenses de sécurité augmentent au détriment des secteurs sociaux.</p>	<p>Situation économique et sociale Le maintien de la production et l'accroissement des cours mondiaux permettent de maintenir de forts revenus du pétrole. L'effet sur la réduction de la pauvreté reste faible et la dépendance à l'égard du pétrole augmente. La gestion des finances publiques reste insatisfaisante (pas d'accord avec le FMI) ainsi que l'environnement des affaires (peu d'investissements privés hors pétrole). La forte croissance démographique continue à peser sur les systèmes d'éducation et de santé qui n'offrent pas des services suffisants.</p>	<p>Situation économique et sociale La réforme de la gestion des finances publiques permet de renouer avec le FMI et d'attirer plus d'investissements privés et de partenaires de développement. Une meilleure utilisation des revenus pétroliers permet de renforcer les systèmes sociaux (santé, éducation, agriculture et élevage).</p>
<p>Humanitaire Les défis humanitaires s'accroissent: plus de réfugiés et de déplacés internes, chute de la production agricole, blocage des services de santé, déplacements difficiles.</p>	<p>Humanitaire La protection des civils reste un défi majeur (réfugiés du Darfour, déplacés internes, tchadiens de retour de Libye) ainsi que l'insécurité alimentaire et la malnutrition qui restent fortes.</p>	<p>Humanitaire Moins de déplacés internes et de réfugiés. La sécurité alimentaire et la prise en charge nutritionnelle par les services de santé s'améliorent. La transition vers le développement prend forme.</p>

5.2 Modalités d'intervention adaptées aux différents scénarios

« le Tchad en crise »	Scenario le plus probable « continuité fragile »	« le changement positif »
<p>La mise en œuvre souple des différents instruments de politique étrangère permet de mettre en œuvre rapidement des réponses à la situation de crise.</p> <p>L'aide humanitaire augmente son engagement et la coopération régionale participe si nécessaire sur son budget à cet effort accru.</p> <p>La Division Sécurité Humaine intensifie son soutien au dialogue et à la concertation entre acteurs tchadiens ainsi que sa promotion des valeurs démocratiques. Des cofinancements peuvent être envisagés avec la coopération régionale.</p> <p>La coopération régionale suspend ses appuis institutionnels et recentre ses actions vers la société civile.</p> <p>Elle reste engagée dans les zones d'insécurité et maintient ses appuis au niveau local pour assurer une continuité, conserver les acquis avec les communautés et contribuer à la sécurité humaine.</p> <p>Le suivi de terrain se fait essentiellement par les collaborateurs nationaux.</p> <p>Les grandes lignes stratégiques du programme sont conservées mais les niveaux de résultats ainsi que les budgets sont revus.</p>	<p>Les orientations stratégiques 2013 – 2016 ont été définies sur la base du scénario le plus probable.</p> <p>La stratégie peut s'adapter à une évolution de la situation vers l'un ou l'autre scénario, tout en maintenant ses principaux objectifs.</p> <p>Le Buco N'Djamena adopte les principes de la gestion sensible aux conflits.</p>	<p>Le niveau des résultats visés est revu ainsi que l'approche de coopération.</p> <p>La coopération suisse renforce ses appuis aux collectivités territoriales et aux services publics et s'engage plus dans le renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines prioritaires de sa stratégie.</p> <p>L'aide humanitaire suisse s'engage plus intensément dans le transfert vers la coopération au développement.</p> <p>La Division Sécurité Humaine accentue ses appuis dans le domaine de la consolidation de la paix.</p>

Annexe 6: Programme de politique de paix de la Suisse au Tchad (DSH)

Il existe une complémentarité entre le travail de la DDC et celui de la Division Sécurité humaine (DSH), car leurs domaines d'action respectifs ont un effet sur leur action réciproque (pas de développement sans sécurité et inversement). Sur la base de la complémentarité des activités (surtout dans le domaine de la gouvernance) et des niveaux d'intervention, le partage d'informations et d'analyse du contexte politique et sécuritaire sera poursuivi et renforcé.

Objectif du programme : La DSH s'engage en Afrique de l'Ouest et centrale afin de participer aux efforts pour stabiliser cette région en proie à des conflits récurrents de plus ou moins haute intensité, et qui ont de fortes répercussions sous-régionales. Cet engagement, qui vise également à défendre les intérêts de la Suisse, dans une perspective de complémentarité et synergie avec celui de la coopération humanitaire et au développement, est défini par une stratégie régionale dont la première phase est en cours (2009-13) et qui se concentre sur trois pays prioritaires: le Mali, le Niger et le Tchad.

L'objectif est de soutenir des processus de paix par la mise à disposition d'expertise et le financement de projets de partenaires locaux (autorités ou société civile). Il s'agit aussi de développer et de mettre en réseau des capacités africaines propres, en particulier francophones, pour la gestion des conflits et la consolidation de la paix, en se basant sur le savoir-faire disponible dans la région.

Au Tchad, la DSH soutient différentes initiatives portant essentiellement sur les quatre thématiques suivantes :

- **Renforcement du dialogue entre acteurs politiques, et entre acteurs politiques et société civile** : la DSH promeut la création et/ou le développement d'espaces de dialogue politique sur les questions de paix et de sécurité. C'est dans cette perspective qu'elle a accompagné les discussions des partis politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition démocratique dans le cadre du Comité de Suivi du 13 août 2007. Parallèlement, elle a notamment soutenu la tenue d'un forum de dialogue entre acteurs politiques et société civile sur les questions liées à la paix et la sécurité au Tchad, et a appuyé la mise en œuvre des recommandations, dont fait partie la caravane de la paix à travers le Tchad.
- **Soutien à un travail de traitement du passé** : la DSH soutient depuis plusieurs années une réflexion sur l'opportunité d'engager un travail de traitement du passé au Tchad, via le renforcement des capacités de personnalités tchadiennes et leur mise en réseau entre eux ainsi qu'avec d'autres praticiens africains francophones.
- **Renforcement des capacités en matière de droits de l'homme** : à la demande des autorités tchadiennes, la DSH s'engage dans le renforcement des capacités techniques du Comité de Suivi des Instruments Internationaux et de Rédaction des Rapports Nationaux relatifs aux Droits de l'Homme. Une première formation destinée aux membres de ce comité s'est déroulée en décembre 2012, suivie d'un échange entre la société civile et les autorités. En parallèle, la DSH finance la mise à disposition d'une Volontaire des Nations Unies auprès du Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme au Tchad.
- **Rapprochement des communautés** : la DSH accompagne différentes organisations religieuses actives dans la prévention et la gestion des conflits.

Sur le plan régional: la DSH soutient le développement de capacités africaines francophones dans différents domaines : traitement du passé, analyse de conflits, renforcement de la composante civile des missions de paix africaines, diplomatie préventive (médiation, négociations, sortie de crise).

Annexe 7:

Planification des engagements

Investissements 2013 – 2016 (CHF Mio)	2013	2014	2015	2016	Total	%
OS 1 Prévenir et surmonter les crises (DSH + AH)	2	2	2	2	8	
Protection, aide aux déplacés (AH)	1.5	1.5	1.5	1.5	6	
Consolidation de la paix (DSH)	0.5	0.5	0.5	0.5	2	
OS 2 Accès aux ressources et services essentiels (CR+AH)	17+2	18+2	19+2	19+2	73+8	CR
Santé	3+0.5	4+0.5	4+0.5	4+0.5	15+2	21%
Education & Formation professionnelle	2+0.5	3+0.5	3+0.5	3+0.5	11+2	15%
Agriculture & Sécurité alimentaire	7+1	8+1	9+1	9+1	33+4	45%
Autres (Buco, appuis ONG ex-PDR)	5	3	3	3	14	19%
Total	21	22	23	23	89	

Annexe 8: Carte du Tchad



Annexe 9:

Exploitation et Revenus pétroliers

Exploitation

Depuis le 10 octobre 2003 le Tchad est un pays exportateur de pétrole, qu'il raffine en partie depuis 2011. Le bassin de Doba, au sud du pays, est exploité par un consortium de compagnies américaines (Exxon Mobil 40%, Chevron 25%) et malaisienne (Petronas 35%). Sa production était de 103'000 barils par jour au premier semestre 2012, contre 250'000 barils par jour au début de son exploitation. Ce pétrole brut est transporté par un pipeline de 1'070 km jusqu'au terminal pétrolier de Kribi au Cameroun.

Le pétrole du bassin des Rôniers est quant à lui exploité par la compagnie China National Petroleum Corporation International Chad et transporté par un oléoduc de 310 km jusqu'à la raffinerie de Djarmaya, au centre du Tchad (10 à 12'000 barils/jour). Il est destiné à la consommation domestique.

Fin 2012, le géant suisse des matières premières, Glencore, a pris une participation à hauteur de USD 300 Mio dans deux champs pétrolifères non encore exploités, dans le cadre d'un accord avec la société canadienne Griffiths Energy International. D'autres compagnies pétrolières, issues de différents pays, telles que OPIC Africa Branc (Taiwan), ERHC Energy Inc (USA), United Hydrocarbon International Corp (Canada), etc. ont également signé des contrats de partage de production avec la République du Tchad.

Revenus

Le Tchad peut donc compter depuis plusieurs années et pour une vingtaine d'années encore, sur de très importants revenus pétroliers, estimés à USD 8.4 milliards depuis le début de l'exploitation et ayant atteint USD 2.1 milliards en 2011 : une part de 14.5% des ventes sur le marché mondial revenant directement à l'Etat tchadien, plus les revenus indirects issus des impôts et taxes (source : rapport 1er semestre Esso, 7 avril 2012). En moyenne, les recettes pétrolières annuelles sont estimées à USD 800 millions et elles représentent 70% des recettes budgétaires de l'Etat.

A son démarrage, le projet pétrole tchadien était considéré comme un modèle de développement en raison des garanties apportées par la loi du 11 janvier 1999, qui fixait une clé de répartition des revenus pétroliers favorable à la lutte contre la pauvreté : 10% des revenus réservés pour les générations futures, 80% du reste servant à financer les secteurs prioritaires pour la lutte contre la pauvreté : santé, éducation, infrastructures, développement rural et eau. Malheureusement le bilan tiré après bientôt dix ans d'exploitation est plutôt négatif : la loi sur les revenus pétroliers a été revue en 2006 et n'offre plus les mêmes garanties (suppression de la réserve de 10%, extension à de nouveaux secteurs prioritaires : sécurité, justice, énergie, administration territoriale), alors que globalement le système de gestion des revenus pétroliers est opaque et les mécanismes de contrôle inopérants. Les revenus ont été utilisés essentiellement pour le rééquipement de l'armée (les dépenses militaires sont passées de 14 millions USD en 2000 à 315 millions USD en 2009) et la réalisation d'infrastructures dans des conditions d'attribution de marché peu transparentes.

Jusqu'ici l'effet sur la pauvreté a été faible. Le système clientéliste qui prévaut au Tchad a été renforcé et les dépenses publiques se sont accrues de manière non soutenable. Le pétrole représente toutefois - aux côtés de l'agriculture et de l'élevage - un formidable potentiel de développement pour le Tchad. Il ne pourra être réalisé qu'avec l'établissement d'une meilleure gouvernance pétrolière et une réforme de la gestion des finances publiques.



Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

www.ddc.admin.ch

Mise en page:

Communication visuelle DFAE, Berne

Photos:

Hans Keller, Marc-André Bünzli, Olivier Sénégas, Julien Moret,

Didier Douziech, Markus Schäfer, Anne Kathrin Schaefer, Yvan Pasteur

Carte:

United nations Cartographic Section

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»)

Contact:

Direction du développement et de la coopération DDC

Coopération Régionale

Division Afrique Orientale et Australe

Tél. +41 31 322 36 23

Berne, 2013